

ALGÉRIE-MALI :

Signature d'un protocole de coopération dans le domaine juridique et judiciaire

P. 24



ALGÉRIE-ARGENTINE

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur d'Argentine en Algérie

P. 24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Bedoui reçoit le représentant personnel de la chancelière allemande

P. 24

1^{RE} SESSION DU MÉCANISME DE L'UA DE COOPÉRATION POLICIÈRE

L'ALGÉRIE ÉLUE POUR PRÉSIDER L'AFRIPOL

L'Algérie a été élue hier pour présider le Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale se tient Alger du 14 au 16 mai, a indiqué le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui. «La première assemblée générale de l'Afripol s'est ouverte à Alger avec l'élection du bureau du congrès et l'Algérie a été choisie pour diriger l'Afripol pour une durée de deux ans», a expliqué M. Chergui dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette assemblée. Il a ajouté que les postes de 1er, 2e et 3e vice-présidents sont revenus respectivement à l'Ouganda, au Nigeria et à la République Centrafricaine, alors que le poste de rapporteur a été confié à la Zambie. Relevant une «présence forte» des pays africains et d'organisations régionales et mondiales à l'AG de l'Afripol, M. Chergui qui s'exprimait en sa qualité de représentant de l'UA, s'est «félicité» des acquis réalisés par ce Mécanisme qui dispose désormais d'un siège à Alger.

P. 4-5-24



Ph: M.Nait Kaci

PRESSE

Lancement de la 3^e édition du Prix du Président de la République du journaliste professionnel

P. 3

BACCALAURÉAT :

Toutes les conditions sécuritaires, psychologiques, et logistiques réunies pour la réussite de la session de juin 2017

P. 3

RAMADHAN:

Plus d'une centaine de marchés spécifiques pour stabiliser les prix des produits de large consommation

P. 6

SANTÉ

RHUME, GRIPPE :

10 mesures efficaces contre les virus

P. 12-13

18^E ÉDITION DU FORUM PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

M. Boudiaf plaide pour la mise en place d'une agence africaine du médicament

P. 9

FOOTBALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Alacaraz : «Nous pouvons nous qualifier au Mondial 2018»

P. 22

ANP

Tenue à Alger d'un séminaire sur «la cyber-défense comme composante de la sécurité nationale»

P. 6

PROTECTION CIVILE Lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les différents dangers

Dans le cadre de l'exécution du programme d'action annuel relatif à la prévention des risques et à la préparation de la saison estivale de l'année en cours, la Direction générale de la protection civile organise, une campagne d'information et de sensibilisation sur «Les dangers de la mer, de la baignade dans les réserves d'eau, les barrages et les retenues d'eau, la prévention des feux de forêt et ré-

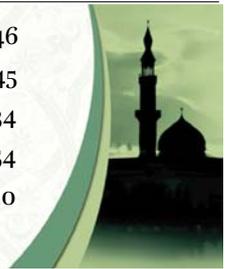
coltes, l'envenimation scorpionique et les accidents de la circulation». Un programme riche et diversifié sera mis en œuvre au niveau de l'ensemble des unités à travers le territoire national en vue d'assurer une diffusion large des consignes de sécurité et parvenir à inculquer aux citoyens la culture du risque, seule à même de permettre d'apprivoiser les risques et d'en atténuer leurs conséquences.



Horaires des prières

Mardi 19 chaabane 1438

Fajr	03:46
Dohr	12:45
Asr	16:34
Maghreb	19:54
Isha	21:30



FLN Ould Abbès reçoit les ambassadeurs de Russie et de Corée du Nord en Algérie



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbès, reçoit cet après-midi à partir de 13h30 au siège du parti à Hydra, l'ambassadeur de la fédération de la Russie en Algérie. Le SG du FLN recevra à partir de 14h30 l'ambassadeur de la Corée du Nord en Algérie.

FORUM D'EL DJOUMHOURIA Conférence sur le parcours de Souiah El Houari

Le Forum du quotidien *El Djoumhouria*, organise dimanche 21 mai à partir de 10h, une conférence-historique sur le parcours du moudjahid et militant, Souiah El Houari, premier wali d'Oran après l'indépendance et l'une des figures emblématiques du mouvement national.

LES 17 ET 18 MAI À BÉJAÏA

Colloque sur la place de tamazight dans les médias



L'université de Béjaïa, abritera les 17 et 18 mai au campus Abou-daou, un colloque national qui aura pour thème «Tamazight dans les médias : limites et défis».

DEMAIN AU FORUM D'ECHAÂB Conférence à l'occasion de la Journée de l'étudiant



À l'occasion de la célébration de la journée de l'étudiant, le Forum du quotidien *Echaâb*, reçoit demain mercredi 17 mai à partir de 11h, le moudjahid et ancien diplomate Salah Benkobbli,

et la moudjahida Zoulikha Bekaddour, dans le cadre d'une conférence-débat qui aura pour thème «Etudiants algériens... de la guerre de libération à l'édification d'un Etat».

CE MATIN AU SHERATON D'ALGER

Conférence sur : «La modernisation de la justice»

Dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, le programme de coopération bilatéral UE-Algérie intitulé «Programme d'Appui au Secteur de la Justice en Algérie», organise ce matin à partir de 8h15 à l'hôtel Sheraton d'Alger (Club des Pins), une conférence qui aura pour thème «La modernisation de la justice».



CE MATIN À L'ESAA

Séminaire sur «La pratique de l'audit en entreprise»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, aujourd'hui, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (Alger), une formation-action intitulée : «Pratique de l'audit en entreprise».

Météo



	Max	Min
Alger	24°	13°
Oran	26°	15°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	23°	13°
Tamanrasset	35°	22°

COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Après-midi poétique

Le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (wilaya de Tipasa), organise cet après-midi à partir de 14h30, un après-midi poétique avec : Ben Beskri Zahia, Souad Lakhdari et Rachid Mekaci.



TÉLÉVISION ALGÉRIENNE Le programme «Hommage à Warda» sponsorisé par Ooredoo reçoit le 1^{er} prix au Festival de l'ASBU

Le programme «Hommage à Warda» de la Télévision algérienne, sponsorisé par Ooredoo et réalisé à l'occasion du 50^e anniversaire de la disparition de la regrettée Warda El Djazairia, a remporté le Premier Prix de la variété au 18^e festival de l'Union des Radios & Télévisions des Etats arabes (ASBU) qui s'est tenu récemment en Tunisie. L'émission sera diffusée sur A3 et Canal Algérie, dans la soirée du 16 mai et sur la chaîne terrestre le 17 mai 2017, correspondant à l'anniversaire de la disparition de la diva de la chanson arabe et sera l'occasion de réunir de nombreux artistes qui reprendront son riche répertoire musical et de revenir sur son parcours artistique exceptionnel. L'émission «Hommage à Warda», réalisée par Rostom Benaceur et présentée par Mohcen Bouzertit a connu un franc succès en se classant à la première place dans la catégorie Emissions de variétés lors de ce festival. Le sponsoring de ce programme par Ooredoo vient en continuité de son partenariat avec la regrettée Warda Al Jazairia qui avait débuté en 2011 dans le sillage duquel plusieurs projets et campagnes de communication ont été concrétisés.



SNTF La ligne ferroviaire Alger-Constantine suspendue pendant 10 jours à compter du 20 mai

La ligne ferroviaire Alger-Constantine sera suspendue pendant dix jours à partir du 20 mai en cours en raison des travaux qui seront menés au niveau du tronçon Thénia-Bouira, a indiqué la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. La voie ferrée Thénia-Bouira sera interceptée pendant cette durée entre les gares de Thénia et Bouira à compter du 20 mai en raison des travaux de confortement d'un tunnel situé sur ce tronçon ferroviaire, indique la même source. L'interception de cette voie ferrée permettra à l'entreprise de réalisation "de poursuivre les travaux indispensables pour la sécurité des personnes, des biens et des trains, dans les meilleures conditions requises", précise la SNTF. A cet effet, "le trafic voyageurs et marchandises circulant sur ce tronçon ferroviaire de la ligne Alger-Constantine sera totalement suspendu durant cette période", ajoute la SNTF qui rassure sa clientèle quant à la reprise du trafic dans les délais impartis.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Rencontre sur «L'histoire des musées en Algérie»

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre intitulée «Histoire des musées en Algérie : Bou Saâda, Bardou» animée par Mme Berkahom Ferhati, historienne et anthropologue.



JEUDI AU MUSÉE DU BARDO Conférence sur «La préservation digitale d'objets archéologiques»



Dans le cadre du mois du patrimoine, le musée public national du Bardo, organise jeudi 18 mai à partir de 10h, une conférence sur «La préservation digitale d'objets archéologiques de petite taille», animée par le Dr Dominique Ngan-Tillard, de l'université technique de Delft aux Pays-Bas.

PRESSE

Lancement de la 3^e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel

La troisième édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel, comptant pour l'année 2017, est lancée et portera sur le thème de «la préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», lisait-on hier dans une annonce du ministère de la Communication.

Ce prix qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le 22 octobre prochain compte cinq catégories relatives aux informations écrites, télévisuelle et radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

S'agissant des modalités d'attribution du prix, «le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 5 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus d'un certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière».

Le montant en est d'un million de dinars pour le 1^{er} lauréat, 500.000 DA pour le 2^e et 300.000 DA pour le 3^e lauréat. Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de 100.000 DA.



Concernant les conditions de participation, le candidat doit être, notamment, de nationalité algérienne et titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016-2017. La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 août 2017. Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site web du ministère de la Communication: <http://ministerecommunication.gov.dz/fr>.

Annoncé par le président Bouteflika à l'occasion de la Journée mondiale de la presse, le 3 mai 2015, le prix a été institué la même année par

décret présidentiel, «en signe de reconnaissance au valeureux parcours des

journalistes algériens durant la guerre de libération et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible».

Les objectifs du prix sont d'encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite et récompenser les meilleurs œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

LÉGISLATIVES

M.Grine : «La couverture médiatique des législatives globalement excellente»

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a indiqué dimanche à Boumerdes, que la couverture médiatique des élections législatives du 4 mai était globalement «excellente», à l'exception de quelques «dépassements» sans incidence sur leur déroulement.

«La couverture des médias nationaux, tant privés que publics, était globalement excellente à l'exception de quelques cas de dépassements enregistrés ici et là mais sans incidence sur leur déroulement», a affirmé le ministre dans un entretien à la radio de Boumerdes, ajoutant que l'Etat a fait montre d'indulgence à leur sujet au vu de la jeune expérience (à peine trente ans) de la presse nationale.

Il a relevé dans ce sens que la presse nationale «a gagné en maturité» grâce au projet initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour la professionnalisation du journalisme.

Le ministre a estimé que le professionnalisme de la presse est atteint «lorsque le citoyen est en mesure de distinguer entre l'information fiable et la rumeur tendancieuse qui peut



impacter négativement la société».

«L'Algérie a franchi, ces dernières années, de grands pas et nous constatons la différence entre la presse d'hier et celle d'aujourd'hui», a-t-il soutenu.

M. Grine a appelé dans le même contexte les journalistes à faire preuve de vigilance en s'assurant de la fiabilité et de la source de l'information avant de la publier à la connaissance du citoyen, ajoutant que la critique doit être très objective et loin de porter atteinte à la vie privée.

Par ailleurs, M. Grine a fait état de l'organisation à venir du secteur de l'audiovisuel et l'accréditation de 10 chaînes de télévision privées en fonction des fréquences disponibles outre la publication du cahier de charges les encadrant.

Concernant le marché publicitaire, le ministre a rappelé son intervention à plusieurs reprises auprès de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) pour l'octroi de parts aux journaux, notamment anciens afin de les aider et leur éviter la banqueroute.

Réagissant à l'intervention du directeur du quotidien «La Tribune», Hassan Bachir Cherif, au sujet de l'octroi de la publicité par l'opérateur de téléphonie mobile «Ooredoo» à certains titres de presse sur instructions d'une certaine partie, M. Grine a affirmé que l'Etat n'a «jamais» instruit cet opérateur en matière d'octroi de publicité. «J'ai convoqué le premier responsable de cet opérateur en Algérie et je l'ai instruit d'octroyer la publicité à tous les journaux sans exclusive, instruction qui a été bien suivie et aucun titre n'est écarté», a-t-il conclu.

BACCALAURÉAT :

Toutes les conditions sécuritaires, psychologiques, et logistiques réunies pour la réussite de la session de juin 2017

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé, dimanche à Tipasa, que toutes les conditions sécuritaires, psychologiques et logistiques ont été réunies pour la réussite de l'examen du baccalauréat de la session de juin 2017.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une session de formation algéro-tunisienne, tenue à Tipasa, Mme Benghebrat a assuré que les services de son département, au même titre que les services concernés de toutes les wilayas du pays, «sont fins

prêts», et ont réuni toutes les conditions sécuritaires, psychologiques, et logistiques nécessaires pour le bon déroulement des épreuves du baccalauréat de la session juin 2017, qu'elle a qualifié de crucial.

Les conseillers d'orientation travaillent de pair avec les staffs administratif et pédagogique en vue de booster le moral des élèves candidats à cet examen, de façon à les garder concentrés et à leur apprendre à éviter les pièges de la précipitation notamment, a-t-elle ajouté. Au sujet

des retards et de l'interdiction faite aux élèves d'entrer aux centres des examens après 09h00 (matin), la ministre de l'Education nationale a d'abord appelé au respect des horaires des examens, avant d'affirmer que cette mesure s'inscrit au titre des procédures de sécurisation des épreuves.

Elle a, en outre, souligné la mobilisation des walis de la République pour assurer le transport de tous les élèves candidats résidants dans des zones reculées.

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE: Simulation d'un procès à l'université de Khenchela

Une simulation de procès d'une affaire d'homicide volontaire avec délit de possession de drogues a été organisée hier à l'université Abbas-Leghrou de Khenchela, la Perle des Aurès, dans le cadre de la présentation du nouveau code de procédure pénale.

L'audience évoquant les faits d'homicide pré-médité, d'enlèvement, de possession et usage de drogues et de non dénonciation de crime a mis en scène des étudiants, des enseignants et membres du barreau de Khenchela qui ont campé les rôles des accusés, du jury, des magistrats, du parquet et des avocats.

Les étudiants notamment de droit ont suivi avec intérêt l'audience en prenant soin de prendre des notes.

Pour Smail Bouguerra, maître de conférences à la faculté de droit, qui a interprété le rôle de président de tribunal, l'initiative vise à rapprocher les étudiants de la réalité du travail de la justice et de leur présenter les nouveaux amendements introduits au code de procédure pénale.

En marge de cette audience, Abdelghani Boumaïza, avocat à Khenchela, a indiqué que le récent amendement du code de procédure pénale 07-17 qui entrera en vigueur au mois de mars prochain, institue un deuxième degré de juridiction en matière pénale en adéquation avec la nouvelle Constitution et élève à 4 au lieu de 1 le nombre des assesseurs jurés.

Ce tribunal simulé a été conjointement initié par la faculté de droit de l'université Abbas-Leghrou, le laboratoire des recherches juridiques et politique légale et l'ordre des avocats de la région de Khenchela.

ORAN :

Approbation de la 4^e phase du schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya

La quatrième phase du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) de la wilaya d'Oran horizon 2030 a été approuvée, a-t-on appris hier de la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

Le programme relatif aux actions à mener en matière de développement a été exposé dernièrement, au siège de la wilaya d'Oran, par les experts du Centre national d'études et d'analyse pour la population et le développement (CENEAP) auquel ont été confiées les études d'aménagement, d'appui et de soutien du SDAT de la wilaya pour l'horizon 2030, a indiqué à l'APS le chef de service contrôle et du suivi des activités touristiques, Mourad Boutjenane.

La cinquième phase, la dernière, sera, a-t-il dit, celle de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du SDAT, avant de rappeler la stratégie proposée durant la troisième phase visant un certain nombre de conditions préalables pour les actions d'aménagement dont la dynamisation de l'investissement touristique au niveau de la wilaya et la mise en place d'un dispositif d'aide et d'accompagnement des porteurs de projets touristiques.

La directrice des études du CENEAP, Naïma Fichouche, a indiqué, pour sa part, l'importance de la mobilisation du foncier touristique, compte tenu des contraintes qui font obstacle au développement du tourisme, nonobstant l'assainissement des zones d'extension touristique et la création de nouvelles zones d'extension touristiques pour la constitution de nouvelles assiettes pour asseoir les projets.

D'autres actions d'aménagement, a-t-elle annoncé, sont à mener, dont la mise à niveau du complexe touristique «Les Andalouses» (Aïn El Turck), la montée en gamme des structures d'hébergement pour faire d'Oran une destination touristique de choix à même de renforcer son statut en devenir de métropole, la création d'un comité touristique du littoral, ainsi que l'aménagement des sites de Madagah (1) et de Madagah (2), de Cap Blanc, de Cap Falcon et de Kristel.

1^{ÈRE} SESSION DU MÉCANISME DE L'UNION AFRICAINE DE COOPÉRATION POLICIÈRE (AFRIPOL)

L'instauration d'Afripol est un acquis important pour faire face aux criminalités

L'instauration du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) représente un «acquis sécuritaire important» pour relever les défis et trouver des solutions «idoines» et ainsi faire face aux différentes formes de criminalité en Afrique, ont soutenu les intervenants aux travaux de la première assemblée générale d'Afripol.

Pour le général major Hamel Afripol est «un acquis sécuritaire important sur le plan africain» et qui «permettra à des centaines de milliers de policiers de relever les défis et de trouver les solutions idoines pour faire face aux nombreux crimes auxquels sont confrontés les pays africains».

«Nous sommes convaincus qu'Afripol constituera, sans aucun doute, une valeur ajoutée dans la coopération policière sur les plans régional et international, et même le catalyseur et le maillon fort de l'alliance stratégique contre le terrorisme et le crime sous toutes ses formes», a-t-il ajouté.

M. Hamel a affirmé à l'assistance que «l'Algérie est toujours disponible à apporter son aide et ne ménagera aucun effort afin de garantir le bon fonctionnement de ce service sécuritaire africain, et ce grâce à sa contribution permanente dans ce domaine à même de raffermir les relations de solidarité, d'amitié et de fraternité».

Pour le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, les problématiques sécuritaires requièrent une «riposte collective», la coordination et l'échange d'information et l'appui matériel et logistique, ajoutant que la «bonne gestion» des opérations et du suivi dépend de la mise en place d'un système sécuritaire commun à notre continent, qui est devenu un champ et passage aux courants destructeurs.

Il a soutenu qu'au sein de l'UA, la police représentait un «axe fondamental» pour garantir la paix et la sécurité et le respect de la loi, dans divers domaines, relevant que la fondation des capacités nationale est la première étape pour la protection des institutions et des individus, des biens publics et privés, domaine où l'Algérie a une grande expérience.

M. Faki Mahamat a, en outre, exprimé sa gratitude, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui «a toujours été une source d'inspiration pour nous», relevant que la création d'Afripol servira de passerelles et d'appui efficace entre les polices africaines et les partenaires étrangers.

De son côté, le directeur exécutif auprès d'Interpol, Tee Mauris a souligné la nécessité de renforcer la coopération et la compréhension pour réagir entre les polices africaines pour faire face aux défis de l'heure.

«Vous avez notre entier soutien pour vous aider à vous mobiliser afin de faciliter la coopération dans le continent pour faire face aux menaces, en tenant compte des spécificités régionales», a-t-il soutenu.

Il a, dans ce cadre, invité Afripol à oeuvrer, de manière «planifiée», pour régler les différents problèmes, à travers le renforcement de la coopération policière en Afrique, pour mettre fin au terrorisme.

Par ailleurs, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra et le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, ont signé l'Accord sur le siège d'Afripol, en marge des travaux de la première assemblée générale d'Afripol.

Afripol est une organisation de coopération policière africaine visant à améliorer «l'efficacité» des services de police africains à travers l'échange d'informations et d'expériences en matière de lutte contre le crime transnational et le terrorisme.

Ce mécanisme se veut une «valeur ajoutée» à la coopération policière régionale et internationale et «une alliance stratégique» face aux menaces internationales qui pèsent sur un environnement en «constante évolution».

M. Sellal : «La lutte contre le terrorisme impose l'action commune et un engagement franc»

La lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité «impose l'action commune» entre les services internationaux de sécurité et un «engagement franc» de la communauté internationale, a préconisé, dimanche à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.



Photo : Madjid Nait Kaci

«Nous enregistrons dans toutes les régions du monde une recrudescence du fléau terroriste et ses alliances infâmes avec les trafiquants de drogue, d'armes et d'êtres humains, ainsi qu'avec des professionnels du crime électronique et du blanchiment d'argent», a constaté M. Sellaoui dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 1^{ère} session du mécanisme de l'Union africaine de coopération policière (Afripol).

«Il s'agit d'un péril planétaire et d'une menace organisée et multiforme pour notre sécurité qui impose l'action commune, la coordination et la coopération entre les services internationaux de sécurité, ainsi que l'engagement franc de la communauté internationale dans cet effort de lutte», a-t-il soutenu.

Pour le Premier ministre, il devient, dès lors, «impératif et urgent de renforcer les capacités opérationnelles et techniques des services africains de police en développant les manuels, en créant des centres d'excellence en matière de formation et d'enquête judiciaire et en généralisant les pratiques innovantes et l'échange d'informations et d'expériences».

Mettant en exergue que l'Algérie a été «aux premiers rangs de la lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité qui lui sont consubstantielles», il a rappelé

qu'elle a consenti, dans ce cadre, «des efforts immenses et a eu un rôle déterminant pour privilégier le traitement à la racine des crises en enlevant aux terroristes les alibis religieux ou ethniques, en asséchant les sources de financements et en affrontant les matrices nourricières de la radicalisation, tant au plan académique que politique ou médiatique».

Réconciliation nationale: une expérience réussie qui permet à l'Algérie de jouir de la stabilité

M. Sellaoui a observé que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé «doit être un effort continu et rigoureux, obligatoirement accompagné d'un grand travail de traitement des causes originelles, telles que l'ignorance et la non satisfaction des besoins sociaux».

L'importance de la mise en œuvre de «politiques sincères de réconciliation nationale pour rassembler les peuples et éloigner les haines et les rancœurs» ne doit pas être omise, a-t-il ajouté, relevant que c'est une «expérience réussie similaire» qu'a connue l'Algérie et qui lui permet de jouir depuis des années de la paix et de la stabilité.

M. Sellaoui a indiqué que l'Algérie «apprécie à leur juste valeur» les efforts et les initiatives prises au niveau international et continental par les pays membres d'Afripol,

comme elle «salue l'esprit de solidarité et de fraternité» qui règne au sein de cette organisation, formulant le vœu que les résultats de sa 1^{ère} assemblée générale contribuent à rendre «effective» son action dans tous les Etats du continent, «confortant ainsi la coopération policière africaine et la paix dans le monde».

Le Premier ministre a estimé que cette rencontre «témoigne de l'engagement et de la détermination des gouvernements et des services de police africains à consacrer la coopération sécuritaire et à affronter les défis qui se dressent devant nous, notamment le crime transnational et le terrorisme».

Il a rappelé, à cet égard, que l'Union africaine a été bâtie pour réaliser les objectifs de paix, d'union et de prospérité pour tous les peuples africains. Ces objectifs, a-t-il dit, «ne peuvent être atteints sans la garantie de la sécurité et de la stabilité, l'instauration de l'Etat de droit, l'application des principes de bonne gouvernance et la réunion des conditions du développement durable dans nos pays».

Au début de son intervention, M. Sellaoui a transmis aux participants les salutations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et ses vœux de succès et de réussite aux travaux de la 1^{ère} assemblée générale d'Afripol.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA COORDINATEUR AFRICAIN POUR LA LUTTE ANTITERRORISTE : Un «nouvel éloge» de l'action de l'Algérie

La décision des dirigeants africains de désigner le Président Abdelaziz Bouteflika en tant que coordinateur africain pour la lutte antiterroriste est un «nouvel éloge» de l'expérience de l'Algérie et de son action dans la résolution des conflits, a affirmé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dimanche à Alger, à l'ouverture de la 1^{ère} assemblée générale du mécanisme de l'Union africaine de coopération policière (Afripol).

«La dernière décision des dirigeants africains de coopter le président Abdelaziz Bouteflika, un homme qui a voué sa vie à l'indépendance et à l'unité du continent, en tant que coordinateur africain pour la lutte antiterroriste, est un nouvel éloge de l'expérience de l'Algérie et

de son action calme et équilibrée dans la résolution des conflits africains et la réduction des zones de tensions en s'appuyant sur le dialogue et la recherche constante de consensus», a souligné M. Sellal.

Le Premier ministre a rappelé que l'Algérie a été aux premiers rangs de la lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité qui lui sont consubstantielles. «Elle a consenti des efforts immenses et a eu un rôle déterminant pour privilégier le traitement à la racine des crises en enlevant aux terroristes les alibis religieux ou ethniques, en asséchant les sources de financements et en affrontant les matrices nourricières de la radicalisation tant au plan académique

que politique ou médiatique», a-t-il précisé. M. Sellaoui a observé que la lutte contre le terrorisme et le crime organisé «doit être un effort continu et rigoureux, obligatoirement accompagné d'un grand travail de traitement des causes originelles, telles que l'ignorance et la non satisfaction des besoins sociaux».

L'importance de la mise en œuvre de «politiques sincères de réconciliation nationale pour rassembler les peuples et éloigner les haines et les rancœurs» ne doit pas être omise, a-t-il ajouté, relevant que c'est une «expérience réussie similaire» qu'a connue l'Algérie et qui lui permet de jouir depuis des années de la paix et de la stabilité.

1^{ÈRE} SESSION DU MÉCANISME DE L'UNION AFRICAINE DE COOPÉRATION POLICIÈRE (AFRIPOL)

ABDELGHANI HAMEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Afripol : «Une valeur ajoutée et une locomotive de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé en Afrique»

• L'Algérie réitère son engagement en faveur de la paix dans le continent

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé dimanche à Alger, que l'institution effective du mécanisme de coopération policière africaine (AFRIPOL), permettra de consolider les relations entre les services de police africaine, dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier, la cybercriminalité, la piraterie maritime, le blanchiment d'argent et le trafic d'armes et de drogue.



Photo: Maajid Nait Kaci

Par Rachedi Rachid

Intervenant lors de l'ouverture des travaux de la 1^{ère} AG d'Afripol, M. Hamel, a souligné que ce mécanisme qui constituera une valeur ajoutée dans la coopération policière sur les plans régional et international, sera une locomotive et le maillon fort dans la coalition stratégique africaine dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes.

Durant son intervention, le DGSN a rappelé que l'Afrique traverse actuellement une période sensible en raison de la multiplication des menaces sécuritaires et des phénomènes criminels qui menacent entre autres la sécurité et la stabilité dans le continent. Ces défis multiformes (terrorisme, crime organisé transfrontalier, trafic d'armes et de drogue, blanchiment d'argent,

traite de personnes, etc.), qui revêtent une importance particulière, nécessitent une riposte commune et coordonnée de la part des pays membres de l'Union africaine. Dans ce cadre, le DGSN, a estimé qu'Afripol qui bénéficie de moyens et de ressources considérables, répondra aux attentes des services de police du continent dans ce domaine. Cette organisation continentale qui, a-t-il souligné, est le fruit de la collaboration entre les pays africains, permettra à des centaines de milliers de «soldats de la loi» de relever les défis sécuritaires et de trouver les solutions adaptées pour lutter contre les différents crimes auxquels font face certains pays africains.

Le DGSN qui a réitéré l'engagement de l'Algérie en faveur de la paix dans le continent, a indiqué que l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a mis à la disposition d'Afripol tous les

moyens nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Dans cette optique, M. Hamel a rappelé que l'Algérie accorde une attention particulière et un soutien sans limites à tous les efforts visant à promouvoir la collaboration du continent.

Le général-major Abdelghani Hamel, a saisi cette occasion pour remercier le président de la Commission de l'Union africaine (UA), l'inspecteur général de la police ougandaise, les représentants de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et les chefs des polices africaines pour les efforts déployés et l'accompagnement permanent tout au long du processus de création d'Afripol. Il a également rappelé que la DGSN reste disposé à partager son expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes.

R.R

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME TRANSFRONTALIER: Le DGSN relève l'importance de la coopération entre les polices africaines

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a mis en avant hier à Alger l'importance de la coopération entre les polices africaines à travers la mise en place de systèmes de communication modernes en matière de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier.

«Nous œuvrerons à raffermir la coopération entre nos polices à travers la mise en place de systèmes de communication modernes, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier, des systèmes qui seront mis à la disposition des polices africaines», a affirmé le général-major Hamel dans son allocution au deuxième jour des travaux de la première Assemblée générale d'Afripol qui se tient à Alger.

Il a ajouté qu'«une fois les points forts et les éventuelles lacunes déterminés, nous allons œuvrer à mettre en place un système adéquat visant à développer efficacement les potentialités humaines des polices africaines».

«Avec le concours de tout un chacun, nous rendrons cette organisation sécuritaire plus efficace», a affirmé le Directeur général de la sûreté nationale, avant de relever que la «priorité sera accordée au soutien des capacités techniques des différentes polices africaines ce qui garantira un meilleur échange des bases de données, outre le soutien aux études, recherches et formations dans tous les domaines et spécialités de la police».

Ce sont là «des priorités de l'agenda que nous jugeons impératives pour faire face aux défis sécuritaires et menaces actuelles dans l'intérêt de nos pays et peuples», a-t-il précisé.

Après avoir exprimé «ses remerciements pour la confiance placée en sa personne par son élection à la présidence de l'AG d'Afripol», le DGSN s'est engagé à «renforcer la coordination et la coopération avec toutes les parties pour garantir la réussite de cette réalisation africaine».

MOUSSA FAKI MAHAMAT, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA

«Afripol devra contribuer à faire taire les armes en Afrique»

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Moussa Faki Mahamat, a plaidé dimanche lors de l'ouverture des travaux de la première Assemblée générale du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) qui se poursuivaient hier à Alger, en faveur de la création de ce mécanisme continental qui fera que renforcer la coopération policière en vue de faire face à la violence transfrontalière.

Au cours de son intervention, Le président de la Commission de l'UA a déclaré que les groupes criminels ont recours aujourd'hui à des procédés de plus en plus complexes qui s'étendent au monde entier. «Parfois la réaction criminelle est influencée par des événements survenus en dehors de nos frontières nationales et continentales. Cela exige une plus grande veille pour le suivi de ces événements et une coordination renforcée entre les organes de police du continent à un niveau proportionnel aux défis auxquels nous sommes confrontés», a-t-il souligné.

D'après M. Mahamat, Afripol devra, dans ce contexte, assumer un rôle central dans la mise en œuvre de la



Photo: Maajid Nait Kaci

feuille de route de l'UA sur les mesures pratiques visant à faire taire les armes adoptée en janvier 2017. Cette feuille de route, comprend tous les aspects sécuritaires importants exigeant une coopération policière étroite entre tous les Etats du continent.

Le président de l'UA a ajouté qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures requises pour finaliser l'opérationnalisation de toutes les structures d'Afripol afin de garantir une action efficace et cohérente pour l'ensemble du dispositif continental de sécurité.

Par ailleurs, M. Mahamat, a mis en direction la contribution généreuse de l'Algérie et de la Direction générale de la Sûreté nationale qui, a-t-il souligné, ont réunis les meilleures conditions pour l'établissement de ce nouvel organe de l'Union. Le président de la commission de l'UA a également salué les efforts déployés pour la création de ce mécanisme qui contribuera au renforcement des capacités des polices africaine et garantira une réponse continentale à la criminalité transnationale organisée.

R.R

JOURNÉE D'ÉTUDES SUR LA CONVENTION D'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES: Les opérateurs économiques appelés à contribuer à la lutte contre l'usage des produits prohibés

Une journée d'études et de sensibilisation a été organisée en faveur des opérateurs économiques concernés par les activités relatives à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, lesquels ont été appelés à contribuer à la lutte contre la production et le transport des produits dangereux et prohibés.

Nombre de représentants du Comité interministériel mixte chargé de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, la fabrication, le stockage et l'usage des armes chimiques et sur leur destruction, sont intervenus lors de cette journée d'études organisée dimanche au Cercle national de l'Armée à Alger par le ministère de la Défense nationale (MDN) en coordination avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), soulignant l'importance de redynamiser les procédures juridiques décidées par l'Algérie depuis son adhésion à cette organisation mondiale en avril 1997.

Le Secrétaire exécutif du Comité, le colonel Belhadj a appelé les opérateurs économiques à contribuer aux démarches de l'Algérie visant à lutter contre la production et le transport des produits chimiques prohibés dans le cadre d'une collaboration à même de réaliser un développement durable basé sur une nouvelle approche.

Intervenant à cette occasion, le Directeur de la Protection du patrimoine énergétique et minier au ministère de l'énergie, Fernani Sofiane a évoqué le cadre juridique régissant l'exploitation du produit chimique portant modalités d'annonce des activités liées à l'application de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et les prérogatives du Comité interministériel mixte chargé de la réception des demandes des opérateurs et l'octroi d'autorisations d'exploitation ainsi que les opérations d'inspections au niveau des structures et des sites industriels.

Ce cadre juridique permet également d'effectuer des opérations d'inspection à caractère international sur le territoire national.

Le transport des produits dangereux contenant plus de 30% de produits chimiques vers un Etat non membre de la Convention internationale est soumis à une autorisation préalable du ministre de l'énergie.

Le décret présidentiel 125-97 du 26



avril 1997 prévoit des peines fermes à l'encontre des usagers des armes chimiques à des fins prohibées, allant jusqu'à la perpétuité.

De son côté, le représentant de l'OIAC en Algérie, Perera Rohan, a annoncé que le programme de l'Instance internationale de sécurisation des installations industrielles et d'étude des dangers des produits chimiques, «sera mis en œuvre en Algérie à compter de demain lundi.

Il s'agit du troisième programme à lancer au niveau africain».

L'organisation «œuvre avec l'Algérie à rendre les opérations de contrôle plus efficace à même de contribuer à réguler les opérations de transport et d'utilisation des produits prohibés et ne pas les laisser à la portée des organisations terroristes».

Il a été annoncé également à l'occasion de cette journée d'études qu'un site électronique du Comité interministériel sera lancé le 26 mai en cours en vue de rapprocher les opérateurs, faciliter l'opération d'obtention d'informations relatives aux produits prohibés ainsi que celle pour avoir l'autorisation d'exploitation par voie électronique.

Dans le même contexte, les opérateurs ont exprimé leurs préoccupations quant aux délais d'octroi de l'autorisation ainsi que les conditions d'assurance du transport et de

dédouanement des produits chimiques qui ont atteint 20.000 opérations de transport durant l'année précédente.

La rencontre a été sanctionnée par les recommandations du Comité interministériel qui a invité les opérateurs à intensifier les contacts avec le comité et à donner des informations précises et justes concernant leurs activités, améliorer le suivi des opérations d'importation des produits chimiques avec l'impératif de prendre connaissance du cadre législatif régissant les activités de produits prohibés, respecter les conditions de constitution des dossiers de demandes pour l'octroi d'autorisations et agréments et connaître la qualité des produits exigeant une autorisation d'importation.

Il est à rappeler que cette journée d'études, première du genre depuis la dernière décennie, sera suivie d'un colloque international sur la cyberdéfense et animé durant les deux prochains jours par des experts internationaux et des représentants des pays membres dans l'organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

L'Algérie a adhéré officiellement l'organisation qui compte 151 Etats, le 26 avril 1997 en vertu du décret présidentiel n° 97-125 et ce après avoir ratifié la convention internationale.

Tenue à Alger d'un séminaire sur «la cyber défense comme composante de la sécurité nationale»

Les travaux du 1er séminaire sur la cyber sécurité et la cyber défense, organisé par l'Armée nationale populaire (ANP) et ayant pour thème «la cyber défense: composante indispensable pour la sécurité et la défense nationale», se sont ouverts hier au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger). Les travaux de ce séminaire de deux jours ont été ouverts par le général-major Zerrad Cherif, chef du Département emploi et préparation, au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en présence de plusieurs ministres, officiers généraux et cadres de l'ANP, enseignants universitaires et spécialistes dans le domaine. Dans son allocution d'ouverture, le général-major Zerrad Cherif a insisté sur l'importance de ce séminaire, dont l'organisation a pour but de «créer un espace de débat entre les différents acteurs du cyberspace sur le plan national pour mieux appréhender les enjeux de la cyber sécurité, améliorer et enrichir les connaissances dans le domaine de la prévention et la lutte contre les cyber menaces, ainsi que la détermination de leurs impacts sur la sécurité nationale».

Ce séminaire est marqué par la participation de spécialistes militaires et civils dans le domaine de la cyber sécurité et la cyber défense et constitue pour les participants une occasion d'échanger leurs expériences et connaissances et de discuter des nouveautés et développements dans ce domaine, à travers des conférences et ateliers pratiques dans le but de donner une vision concrète de certaines cyber menaces.

Il aura à traiter également des sujets de la cyber sécurité et la cyber défense comme étant un enjeu de la sécurité et de la défense nationales, de la protection des infrastructures sensibles contre les cyber attaques, ainsi que des législations relatives au cyberspace, ce qui permettra l'élaboration de recommandations dans le domaine du renforcement de la stratégie nationale en termes de lutte contre les cyber menaces».

SELON LE GÉNÉRAL-MAJOR CHÉRIF ZERRAD L'ANP «soucieuse de développer ses méthodes de travail et prendre en charge les problématiques liées aux Cyber incidents»

Le général-major Chérif Zerrad, chef du Département emploi-préparation à l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé hier à Alger, le souci de l'ANP de «mettre en place une stratégie spécifique permettant de traiter les problématiques liées aux cyber incidents induits par la recrudescence des attaques ciblant les systèmes informatiques nationaux sensibles». Dans son allocution d'ouverture des travaux du séminaire sur la cybersécurité et la cyberdéfense, le général-major Zerrad Cherif a indiqué que «l'ANP, conduite par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, est soucieuse de mettre en place une stratégie spécifique basée sur une action prospective des incidents et de développer une méthode de travail à même de traiter les problématiques liées aux cyber incidents induits par la recrudescence des attaques ciblant les systèmes informatiques nationaux sensibles», appelant à cet égard, «à faire preuve de vigilance, d'une meilleure maîtrise et d'efficacité, à même d'être à la hauteur des grands objectifs que notre pays s'emploie à mettre en œuvre». Ce séminaire se veut, poursuit le général-major, «un espace d'échange d'idées en vue de rechercher les voies et moyens permettant la maîtrise de la sécurité et de la cyberdéfense qu'il convient de consacrer au double plan interne au sein de l'ANP, et externe dans un cadre opérationnel de défense des systèmes informatiques nationaux sensibles et d'y répondre, en cas de survenue d'un incident sécuritaire». «Gagner le pari de la cybersécurité et de la cyberdéfense repose sur le facteur humain qualifié dont des officiers aguerris, conscients de l'ampleur des tâches qui leur ont été confiées et qui maîtrisent les techniques modernes dans les domaines de leurs spécialités», a ajouté le général-major, Zerrad Cherif. A cette occasion, le conférencier a réaffirmé «l'intérêt accordé par le Haut commandement de l'ANP à la cyberdéfense, faisant de ce domaine une priorité qui impose la prise en charge de l'ensemble des besoins humains et matériels», appelant à ce propos, les participants à ce séminaire à «y contribuer d'une manière efficace et sérieuse, en enrichissant le débat et en y apportant des propositions et alternatives à valeur ajoutée, permettant d'aboutir aux résultats escomptés».

APS

L'Algérie a toujours milité pour la consolidation de la position du continent africain au sein de l'OIAC

Le général-major Karoui Djamel, chargé de mission auprès du ministère de la Défense nationale a affirmé hier à Alger que l'Algérie «a toujours milité pour la promotion et la consolidation de la position du continent africain au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)», tout en énumérant «l'application rigoureuse» des clauses de la convention internationale y afférente.

L'Algérie a veillé, en tant que membre du bureau exécutif de l'OIAC, depuis sa création en 1997 à ce jour, à l'application rigoureuse des clauses de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, la fabrication, le stockage et l'usage des armes chimiques et sur leur destruc-

tion», a indiqué le général major Karoui qui présidait l'ouverture des travaux de la Conférence sur «la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et la gestion de la sécurité chimique» au Cercle national de l'Armée, au nom du général de corps d'armée Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP.

L'Algérie a milité tout au long de cette période, pour la promotion et la consolidation de la position du continent africain au sein de l'OIAC, plaidant avec force pour les intérêts et les préoccupations du continent dans le cadre de la dimension universelle de la convention», a-t-il dit. Après avoir salué la mise en œuvre du pro-

gramme de destruction des armes chimiques en Libye, le général major Karoui a mis l'accent sur l'impérative application des clauses de ladite Convention dans les régions en conflit, en vue de juguler la menace terroriste et réduire les risques d'une attaque chimique».

L'ouverture de la Conférence de trois jours qui sera animée par des experts nationaux et étrangers, a été marquée par un échange d'informations et d'expertises sur l'application pratique du programme de sécurité chimique et sa gestion, en sus de l'acquisition de techniques et de savoir-faire en matière de protection contre les risques chimiques, et d'examen des meilleurs moyens d'encou-

rager la coopération entre les pays membres de l'organisation concernant les questions relatives aux armes chimiques.

Il a également été question de l'expérience de l'Algérie en matière de sécurité chimique qui concerne 13 départements ministériels, ce domaine constituant une «priorité» pour l'Etat algérien, selon les représentants des ministères de l'Industrie et des Mines et de l'Energie.

L'Algérie a été interdite d'importer 9 substances dangereuses utilisées dans la fabrication d'armes chimiques. L'importation de certains produits pharmaceutiques et engrais est soumise à des mesures préventives et à une autorisation des ministères de la Santé et de l'Agriculture.

RAMADHAN: Plus d'une centaine de marchés spécifiques pour stabiliser les prix des produits de large consommation

Plus d'une centaine de marchés spécifiques, dédiés à la vente des produits alimentaires de large consommation et d'habillement, seront installés durant le mois de Ramadhan à travers 45 wilayas, dans le but de stabiliser les prix et de préserver le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu, a indiqué à l'APS le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.



Rien que pour la wilaya d'Alger, cinq (5) marchés seront implantés au niveau du Palais des expositions (Pins maritimes), à l'esplanade du siège de l'UGTA, à Bab El Oued, à Rouiba et à Chéraga.

Selon lui, après des expériences similaires menées en 2015 et en 2016, il a été constaté que ce genre de marchés drainaient un grand nombre de citoyens et contribuaient à la stabilité des prix durant le Ramadhan.

D'où l'intérêt de reconduire et même d'élargir cette initiative.

A travers ces espaces, organisés en collaboration avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), explique-t-il, il s'agit de vendre des produits à des prix abordables et concurrentiels afin de renforcer et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens à faible revenu, d'assurer un approvisionnement direct du consommateur en produits de large consommation et, aussi, de créer une certaine animation au sein des cités.

Comme les consommateurs

orientent leurs dépenses vers les produits alimentaires, surtout durant les premières semaines du Ramadhan, les produits mis à la vente concernent, en premier lieu, les produits alimentaires à l'instar du lait et des produits dérivés, de la semoule, de la farine, des huiles et matières grasses, des viandes rouges et blanches, des boissons, des fruits et légumes ainsi que d'autres produits consommés quasi-spécialement durant le Ramadhan tels que les pruneaux et les raisins secs, auxquels s'ajoutent, à l'approche de la fête de l'Aïd, l'habillement et la chaussure.

Selon le même responsable, les opérateurs concernés sont les producteurs, les grossistes, les importateurs, les mandataires de fruits et légumes, les artisans et les fabricants d'habillement et de chaussures.

«Ce sera l'occasion pour certains opérateurs de faire écouter leurs marchandises à des prix promotionnels, et également une opportunité, pour d'autres, notamment pour les

nouveaux, de lancer leurs produits», avance M. Aït Abderrahmane.

En matière de contrôle au niveau de ces espaces commerciaux, le ministère du Commerce mobilisera des brigades afin de veiller à l'application de la réglementation en matière de respect de conditions d'hygiène et de conservation de produits exposés à la vente, fait-il savoir, en précisant que pour assurer

une meilleure protection du consommateur en général, des milliers d'agents de contrôle de la qualité et des prix seront également mobilisés dans les autres espaces commerciaux ordinaires.

Le contrôle portera essentiellement sur les produits alimentaires sensibles (viandes, pâtisseries...) et sur les conditions d'hygiène ainsi que sur le respect des prix réglementés (huile, sucre, lait...).

Constitution suffisante de stocks par les offices de régulation

Depuis le début de l'année, plusieurs réunions regroupant le ministère du Commerce avec les offices de régulation et des unités de production (OAI, ONIL, Onilev, Giplait, Agrodif...) se sont tenues afin de s'assurer de la disponibilité des produits alimentaires durant le Ramadhan qui débutera à la fin mai, relève M. Aït Abderrahmane. Ainsi, d'importants stocks de produits alimentaires de base ont été constitués, comme chaque année, par ces

offices publics de régulation alimentaire afin d'assurer un approvisionnement satisfaisant: «Il y a des stocks considérables pour tous les produits alimentaires dont la couverture peut aller au-delà du mois d'octobre, et ce, particulièrement pour la poudre de lait, le blé, les huiles alimentaires, le sucre et même pour les viandes (production nationale et importation).

Concernant les produits frais, dont les prix connaissent habituellement une flambée durant les premiers jours du Ramadhan, «le marché devra connaître un approvisionnement suffisant en produits agricoles frais puisque ce mois coïncidera avec la saison des récoltes notamment de la pomme de terre, de l'oignon et de la tomate», assure-t-il.

Pendant, le ministère appelle les citoyens à éviter le gaspillage, à consommer et à acheter rationnellement selon les besoins puisque ces produits sont largement disponibles.

«Chaque année, nous constatons une ruée des consommateurs vers les marchés, qui fait augmenter la demande subitement, ce qui se traduit par une hausse des prix», observe le même responsable qui déplore le stockage parfois excessif des denrées alimentaires jusqu'à en faire de «petites épiceries» chez des ménages.

Selon ses propos, le ministère ne peut intervenir que pour le respect des prix réglementés, alors que pour les prix libres, ils se forment au niveau des marchés: «On ne peut pas contrôler un prix qui n'est pas fixé par l'Etat car il n'y a pas un ancrage pour intervenir».

MÉDÉA : Sonelgaz annonce le lancement prochain d'une opération de recouvrement des créances

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Médéa lancera à partir du 20 mai une opération de recouvrement des créances détenues auprès de ces abonnés ordinaires dans le but de réduire le manque à gagner qu'enregistre l'entreprise, a-t-on appris auprès de cette structure.

«Cette opération, baptisée Tahsil (recouvrement), est motivée par le volume important des créances détenues auprès des abonnés de la société, qui s'élève, à ce jour, à 267 millions de Da», a indiqué la société, précisant que ce manque à gagner «pèse lourdement sur sa trésorerie et hypothèque, pour l'instant, tout investissement nouveau en matière d'énergie électrique ou gazière».

La Sonelgaz envisage de procéder, comme seconde étape de l'opération, à des coupures de courant et de gaz aux abonnés qui refusent de s'acquitter de leurs redevances ou cumulent plusieurs factures, a-t-on signalé.

Les agences commerciales de l'entreprise seront ouvertes spécialement samedi prochain pour permettre aux abonnés retardataires de payer leurs factures ou d'établir un échéancier de paiement, a-t-on conclu.

ORAN : Lancement de la formation maîtres-apprentis en boulangerie

Une formation d'une vingtaine de maîtres-apprentis en boulangerie a été lancée hier à Oran dans le cadre d'une convention entre le Club des artisans boulangers d'Oran (CABO) et la direction locale de la formation professionnelle, a-t-on appris de ses initiateurs.

Cette formation, d'une durée de six semaines, sera sanctionnée par un diplôme certifié par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, reconnu sur le plan national et international car, la formation sera dispensée selon un concept développé par l'Agence de coopération allemande GIZ, a expliqué le président du CABO, Fouzi Baïche.

C'est une formatrice du GIZ qui va encadrer ce groupe de maîtres-apprentis, a expliqué le même responsable, ajoutant qu'il s'agit d'un premier groupe et que d'autres enseignants des CFPA spécialisés en boulangerie, en pâtisserie et en gâteaux traditionnels peuvent postuler pour bénéficier de cette formation.

Plusieurs formations ont été programmées en vertu de la convention entre le CABO et la direction de la formation professionnelle au profit des artisans, notamment les boulangers, a indiqué Fouzi Baïche, tout en notant que le métier de boulanger est en voie de disparition à Oran et que le CABO multiplie les efforts pour relancer et maintenir cette activité.

De nombreux boulangers ont fermé boutique au cours de l'année 2016 renonçant ainsi à ce métier pénible devenu peu lucratif, a-t-il ajouté.

Le même responsable a estimé que les achats groupés et les facilitations accordées pour l'acquisition du matériel, initiés dans le cadre de convention signée entre le CABO et des partenaires économiques (minoteries, fournisseurs de four, entre autres) sont des formes de soutien, mais qui restent «insuffisantes pour maintenir les artisans dans le métier».

APS

TIZI-OUZOU : Plus de 120 exposants au 9^e Salon national de l'artisanat

Quelque 129 artisans représentant 25 wilayas du pays ont pris part dimanche à la 9^e édition du salon national de l'artisanat, abrité jusqu'au 19 courant par le square Muhend Oulhadj, au centre ville de Tizi-Ouzou.

Dans son allocution d'ouverture du salon, le wali de Tizi-Ouzou, Bouderbali Mohamed, a invité les artisans participants à profiter davantage des formations qui leur sont destinées, notamment en matière de design et d'emballage de leurs produits, en vue d'en relever la qualité de la présentation.

Il a estimé que l'emballage relève de 50% le niveau de compétitivité de leurs produits, au double plan interne et externe.

M. Bouderbali a aussi appelé les artisans exposants à suivre en vue de léguer leur savoir faire aux jeunes générations, dans un objectif de préservation de ce patrimoine ancestral, a-t-il observé.

Le secteur de l'artisanat de Tizi-Ouzou englobe près de 12.000 artisans immatriculés, ayant contribué, dans leur totalité, à la génération de 31.000 postes d'em-

ploi, à travers la wilaya. A son tour, Ben Atallah Redouane, représentant du ministère de tutelle et responsable central de l'artisanat traditionnel et de l'artisanat d'art, a souligné, à l'occasion, un développement qualitatif constaté dans les produits artisanaux exposés au niveau du salon de l'artisanat 2017, estimant que cet effort de qualité va certainement contribuer à la diversification des revenus de l'économie nationale. Le respon-

sable a également fait part de la détermination de sa tutelle à aller vers la création de cluster (groupements d'intérêts) à Tizi-Ouzou afin de régler les problèmes d'approvisionnement des artisans en matières premières, parallèlement, a-t-il dit, à l'étude de leur proposition d'annulation des taxes douanières sur leur importation (matières premières). M. Ben Atallah a, par ailleurs, abordé, dans son intervention, les



trois axes du programme national d'accompagnement des artisans, relatifs à la programmation d'ateliers de formation en matière de gestion d'entreprises, de marketing, de design, de commercialisation et d'exportation. L'exploitation des avantages offerts par les dispositifs publics de soutien à l'activité productrice et la participation aux différentes manifestations publiques du domaine, tenues tout au long de l'année.

TISSEMSILT BACCALAURÉAT 2017 : 6 929 candidats recensés dans l'Ouarsenis

Abed Meghit

Selon le chargé de la Communication de la direction de l'Éducation de la wilaya de Tissemsilt, 6 929 candidats se préparent pour subir les épreuves du Baccalauréat dont 3 835 scolarisés et 3 094 candidats libres, pour le B.E.M, 4 651 candidats dont deux (02) candidats libres, pour l'examen du fin du cycle primaire, 6 419 candidats dont 09 candidats aux besoins spécifiques se présenteront. Pour ce qui est des candidats aux besoins spécifiques, des mesures « ont été prises pour leur prise en charge dans les centres d'examen où ils bénéficieront de toute l'assistance nécessaire selon la réglementation en vigueur ». La date fixée par le ministère de l'Enseignement pour le Bac est du 11 au 15 juin 2017. Le B.E.M du 4 au 6 juin 2017. L'examen de fin du cycle primaire le 24 mai 2017. Pour le Bac 28 centres d'examens sont ouverts, 25 centres pour le B.E.M et 12 centres pour l'examen de fin du cycle primaire. L'encadrement 2 744 profs sont réquisitionnés pour la surveillance du Bac, 1 207 pour la surveillance du BEM et 1 752 pour l'examen du fin du cycle primaire. Tous les moyens humains et matériels sont mis en œuvre pour la réussite des examens. Dans le même contexte, les centres d'examens ont été raccordés à la direction de l'éducation à l'aide d'un réseau téléphonique pour parer à tout imprévu et prendre en charge tout problème pouvant survenir lors du déroulement de ces examens. Ainsi des véhicules seront mobilisés pour transporter les sujets d'examens puis les feuilles d'examens vers les centres de corrections. La direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt a prévue des mesures pour la prise en charge médicale et psychologique des candidats, chaque centre sera doté d'une équipe médicale. Par ailleurs, des mesures de sécurité pour assurer le bon déroulement des examens ont été prises.

LA 13^E ÉDITION DU COLLOQUE DU RITE MALÉKITE A AÏN DEFLA SOUS LE THÈME « RENOUVEAU DANS LE RITE MALÉKITE » «Des invités de Grande-Bretagne seront présents»

Salim B.

Plus de 400 personnes seront au rendez vous pour la 13^{ème} édition de la conférence internationale sur le rite malékite qu'organiserà la wilaya d'Aïn Defla, les 16 et 17 mai à la maison de la culture Emir Abdelkader, sous le thème du « Renouveau dans le rite malékite », selon la cellule de communication de la wilaya.

Effectivement, sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le ministère des Affaires religieuses et des waqfs et la wilaya d'Aïn Defla organise cet important colloque international qui verra la présence des théologues, des personnalités de plusieurs pays musulmans, notamment de Grande-Bretagne et de pays du Golfe, ainsi que nos universitaires, des cheikhs de zaouias et aussi des directeurs et inspecteurs des directions des affaires religieuses des 48 wilayas. Des travaux d'ateliers seront animés par des spécialistes en la matière, dont plusieurs jeunes imams auront l'occasion pour rencontrer des experts religieux et apprendront plus sur ce rite malékite. Le wali d'Aïn Defla a réuni toutes les conditions pour un bon déroulement du colloque et toutes les mesures sont prises pour assurer le séjour des invités. D'ailleurs, durant ce meeting scientifique et culturel, des prix seront attribués aux meilleurs travaux du colloque, et des remerciements seront offerts à tous les participants, affirme notre source.

Pour cette année le thème est tellement important vu les dernières déflexions et dérives signalées dans quelques wilayas qui ont secoué quelques régions et mis d'autres sous la psychose. Le wali d'Aïn Defla a mis en exergue l'importance du thème qui contribuera certainement à lutter contre ces déviations et des interprétations trompeuses de notre religion et assurera les vrais et clairs principes du rite malékite.

ORAN : 12 cas d'intoxication alimentaire enregistrés au 1^{er} trimestre 2017

Quelque 12 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés à Oran durant le premier trimestre de l'année en cours, selon les statistiques présentées lors des journées de sensibilisation sur ce problème, lancées dimanche par la direction locale du commerce.

Se basant sur des données fournies par la direction de la santé de la wilaya, ces statistiques montrent une légère hausse du nombre de cas d'intoxications alimentaires, passant de 9 cas, durant la même période de l'année dernière, à 12 cas pour le 1^{er} trimestre de l'année 2017.

Ces explications ont été fournies par les cadres de la Direction du commerce, lors du lancement de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 20 mai courant. Ces journées sont placées sous le thème "Intoxications alimentaires, responsabilité et défi de tous, soyez vigilants lors des préparations de vos repas et fêtes". Aucun décès n'a été signalé jusqu'à présent, a expliqué à l'APS, Mme Malika Staali, chef de service de la Protection du consommateur et répression des fraudes, sans pour autant donner des informations sur les sources des intoxications enregistrées.

Durant toute l'année 2016, quelques 138 cas d'intoxication alimentaire ont été enregistrés, a signalé Mme Staali, mettant en exergue le grand travail de sensibilisation effectué pour éviter des intoxications alimentaires collectives, principalement lors des fêtes familiales et de mariage. Au troisième trimestre de l'année dernière, 63 cas ont été enregistrés lors de cette période de grande chaleur, durant laquelle se multiplient les fêtes familiales et les mariages.



"Un grand nombre d'intoxication alimentaire est enregistré lors des mariages et repas collectifs. Nos services effectuent des contrôles au niveau des pâtisseries, des boucheries et des grandes surfaces, mais nous ne pouvons pas contrôler les fêtes familiales au cours desquelles les gens sont seuls responsables de ce qu'ils mangent. Cela nous dépasse", a déploré la responsable. Pour elle, le but de ces journées de sensibilisation, est de se rapprocher davantage des citoyens et les sensibiliser sur l'importance de vérifier minutieusement, lors des fêtes familiales et de mariage, leurs produits et en premier lieu le respect strict de la chaîne de froid. Une caravane, composée de contrôleurs de la direction

du commerce, sillonnera les lieux publics, les plages, les gares routières, les salles de fêtes, les restaurants collectifs, entre autres, dans cinq dairas d'Oran. Plusieurs organismes participent à ces journées de sensibilisation, dont

Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE), le Centre national du registre de commerce (CNRC), la Chambre du commerce et d'industrie de l'Oranie (CICIO).

Les associations de protection du consommateur sont également présentes, à l'instar de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) et la Fédération Algérienne des consommateurs (FAC), rappelle-t-on.

CONSTANTINE: Un programme d'irrigation d'appoint pour sauver la production céréalière menacée par la sécheresse

Un programme d'irrigation d'appoint réservé à la production céréalière affectée actuellement par le phénomène de la sécheresse, est en cours d'exécution dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Ce programme a été lancé depuis la période du mois de mars dernier où "un déficit hydrique a été enregistré dans l'ensemble des communes de la wilaya à cause de la faible pluviométrie", a précisé à l'APS le chef du service de la production agricole, Djamel Benserradj.

Pas moins de 1166,5 hectares parmi la surface emblavée, au titre de la campagne agricole 2016-2017, estimée à 80.590 hectares ont été jusqu'à présent ciblés par ce programme, selon le même responsable. La superficie irriguée dans le cadre de ce

programme a concerné notamment les communes qui disposent de plusieurs retenus collinaires d'où la possibilité d'utilisation du système d'irrigation d'appoint à l'instar des localités d'El Khroub, d'Aïn Smara, d'Ibn Badis, d'Aïn Abid et d'Ouled Rahmoune, a-t-il relevé.

La concrétisation de ce programme qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, vise "à sauver la récolte céréalière et accroître le rendement", a affirmé le même responsable, rappelant que 595,5 hectares ont été ciblés par ce système au titre de la saison agricole 2015-2016.

Seulement 26,8 mm de pluviométrie ont été enregistrés durant les mois de mars et d'avril dernier dont 0,1 mm recensé le mois de mars (1 jour de pluie) et 26,7 mm durant le mois d'avril (11 jours de pluie) contre 162 mm enregistrés durant la même période de la

campagne agricole précédente, a-t-il fait remarquer. L'obtention d'une production record des céréales est également tributaire du respect du schéma technique de cette culture depuis le lancement de l'opération de labours-semaillages, qui comprend l'acquisition de semences traitées et d'intrants, le labour profond, la fertilisation du sol, le désherbage, l'encadrement technique et autres procédés qui permettent d'accroître le rendement et d'améliorer la qualité, ajoute M. Benserradj.

La surface emblavée cette année a dépassé les objectifs tracés estimés à 80.000 hectares et celle réservée à cette production, au titre de la dernière campagne agricole qui était 69.900 hectares, a indiqué le même source, soulignant que l'application du programme de la résorption de la jachère dans le cadre

des instructions et orientations du ministère de la tutelle et l'affluence des fellahs sur cette filière en raison des mesures d'indemnisation mises en place par l'Etat sont les facteurs qui ont favorisé la hausse de cette superficie.

Dans la wilaya de Constantine, le blé dur a eu la part du lion de la surface globale consacrée cette année aux céréales avec 52.380 hectares, suivi du blé tendre (20.460 hectares), l'orge (6.680 hectares) et 1.070 hectares ont été réservés à l'avoine, selon les statistiques établies par la DSA.

Par ailleurs, pas moins de 1.849 céréaliculteurs ont bénéficié au titre de la campagne agricole en cours des crédits R'fig, mobilisant un montant global de près de 2 milliards de dinars, a-t-on signalé à la direction des services agricoles

RELIZANE La réhabilitation de l'unité Oued Mina des industries textiles bientôt achevée

Les travaux de réhabilitation et modernisation de l'unité Oued Mina des industries textiles relevant du groupe public Confection et Habillement seront bientôt achevés, a-t-on appris, dimanche, du directeur par intérim de cette structure, Mohammed Laaliche. L'unité, localisée à Relizane, a bénéficié d'un programme de réhabilitation et de modernisation, lancé depuis fin 2014, pour une enveloppe de 1,4 mil-

liard DA.

Le projet prévoit l'aménagement de quatre ateliers et des entrepôts ainsi que le renouvellement des équipements, a précisé le même responsable. Ces équipements, déjà fonctionnant à hauteur de 80 PC de leurs capacités, ont permis de quintupler la production qui est passée de 800 kg de vêtements/jour avant la modernisation à plus de 4 tonnes/jour actuellement.

L'opération a contribué à porter le nombre de travailleurs à 340 agents actuellement contre 200 avant 2014. Ces agents ont été recrutés dans le cadre des programmes d'apprentissage et des contrats pré-emploi. Les femmes représentent quelque 70 PC du personnel de cette unité, créée dans les années 60 et s'étendant sur une superficie de 4 hectares, a rappelé le même responsable.

ORGANISÉE DU 14 AU 20 MAI PAR LE MINISTÈRE DU COMMERCE

Campagne nationale de sensibilisation et de prévention des intoxications alimentaires

Une campagne nationale de sensibilisation et de prévention des intoxications alimentaires destinée à l'ensemble des partenaires économiques et des consommateurs est organisée du 14 au 20 mai par le ministère du Commerce en coordination avec les associations de protection du consommateur, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Cette campagne s'articule autour de l'obligation de séparer les viandes importées de celles locales sur les étales d'une manière apparente, respecter les consignes de conservation notamment la congélation, lutter contre l'exposition et la vente des produits alimentaires sur la voie publique et observer les bonnes pratiques d'hygiène.

Les journées de sensibilisation ont été lancées dimanche au niveau régional par



les walis et directeurs régionaux du commerce, tandis qu'une campagne sera entamée lundi au niveau local à partir des sièges de directions de commerce des wilayas, précise la même source.

Pour faire réussir cette manifestation, plusieurs partenaires vont adhérer à l'initiative du ministère du Commerce, dont les services externes des différents départements ministériels (santé,

agriculture, éducation nationale, affaires religieuses, solidarité, ...), les établissements et organismes (Gendarmerie nationale, service de sûreté, protection civile, ...), les représentants des autorités locales, les Scouts musulmans algériens, les associations professionnelles, les associations de protection du consommateur et les organismes de la presse audiovisuelle et écrite, ajoute le communiqué.

AÏN DEFLA :

Plus de deux tonnes de cuivre saisies à El Attaf

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale d'El Attaf (Aïn Defla) ont saisi la semaine dernière plus de deux (2) tonnes de cuivre dissimulées à l'intérieur d'un camion sur la route nationale RN 4, a-t-on appris dimanche du responsable de ce corps sécuritaire.

Suite à des informations précises faisant état de l'activité subversive d'un groupe d'individus s'adonnant au commerce illégal du cuivre et de câbles électriques dans la région d'El Attaf, nos éléments leur ont tendu un guet-apens sur le tronçon de la RN 4 menant d'El Attaf à Aïn Defla», a indiqué le commandant Mekkaoui Rachid.

Les éléments de la Gendarmerie ont procédé à l'arrestation de «deux (2) personnes à bord d'un camion immatriculé à Médéa dans lequel plus de deux (2) tonnes de cuivre



avaient été soigneusement dissimulées», a-t-il précisé.

Les premières investigations ont montré que cette quantité devait être acheminée à une personne résidant à Blida, a ajouté le responsable, notant qu'une fois informé de l'affaire, le procureur de la république près le tribunal d'El Attaf a demandé l'ouverture d'une enquête en vue d'en connaître les tenants et les aboutissants.

Forêts de l'extension de la compétence territoriale qui leur a été attribuée, les gendarmes se sont rendus à Blida

où ils ont arrêté la personne en question, découvrant près de 58 tonnes de cuivre et de câbles électriques et téléphoniques entreposés dans un hangar à l'effet d'être vendus, a-t-il encore révélé. L'interrogatoire de la personne arrêtée a également permis de mettre la main sur le responsable d'une société privée domiciliée dans la production de câbles électriques qu'elle vendait de manière illégale, a-t-on ajouté de même source.

Dans le but d'approfondir l'enquête, des responsables des sociétés Sonelgaz et Algérie Télécom s'étant par le passé plaint du vol de leurs câbles ont même été entendus, a-t-on également rapporté. Les mis en cause ont été présentés dimanche au procureur de la République près le tribunal d'El Attaf, a-t-on conclu de même source.

SCIENCE

Salon national des produits de la recherche scientifique du 18 au 21 mai à Alger

Le Salon national des produits de la recherche scientifique, organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, se tiendra du 18 au 21 mai au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, indiquait dimanche le ministère dans un communiqué.

Plus de 400 participants du monde de la recherche prendront part à ce salon dont la cérémonie d'ouverture sera présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki.

Cette manifestation scientifique, qui

coïncide avec la Journée nationale de l'Étudiant (19 mai 1956), mettra en avant les derniers produits et créations de chercheurs algériens développés au niveau des plateformes technologiques tels que les puces électroniques, les satellites de télécommunications et les avions sans pilotes (drones).

Les participants exposeront aussi leurs innovations dans les domaines de l'électronique et les systèmes embarqués, l'énergie et l'efficacité énergétique, le déploiement des technologies de l'information et de la communication et la cybersécurité.

Le salon permettra aux chercheurs de faire des démonstrations de leurs créations basées sur l'exploitation des nouveaux créneaux offerts par les biotechnologies et les nanotechnologies, l'adaptation aux changements climatiques (avancée du désert, ensablement et stress hydrique) ainsi que les sciences sociales et humaines et leur impact sur l'économie et la société.

Le programme de ces journées comprend également de nombreuses activités intellectuelles et culturelles destinées aux étudiants et aux élèves scolarisés ainsi qu'au grand public.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de près de 1,5 quintal de kif traité dans l'ouest du pays

Une quantité de près de 1,5 quintal de kif traité a été saisie, dimanche à l'Ouest du pays, lors de deux opérations distinctes menées par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

C'est lors d'une patrouille, menée sur l'auto-route Est-Ouest, dans la commune d'Oued Rhio, que les gendarmes de la section de sécurité routière de Yellé ont arrêté un individu, âgé de 32 ans, qui transportait à bord d'un véhicule près d'un quintal de kif traité.

Les services, relevant du groupement territorial de la Gendarmerie de Relizane ont ouvert une enquête pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, au niveau de la zone frontalière ouest du pays, les éléments des garde-frontières de Tlemcen ont saisi, dans la nuit du dimanche au lundi, quelque 51 kilos de kif traité, abandonnés par les narcotrafiants, dans une zone près de la bande frontalière. Les narcotrafiants auraient pris la fuite à la vue du dispositif, a-t-on conclu.

KHENCHELA :

3 morts et 1 blessé dans un accident de la route dans la commune d'El Hamma

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu samedi soir sur la route de Hammam Salihine dans la commune d'El Hamma (wilaya de Khenchela), a-t-on appris dimanche auprès de la protection civile. L'accident a eu lieu lors d'une collision entre deux véhicules touristiques occasionnant la mort sur place de 3 personnes (deux hommes âgés de 49ans et 51ans et un garçon de 6 ans), et des blessures graves à une fillette âgée de 6 ans, selon les précisions fournies par le chargé de communication par intérim de la protection civile le lieutenant Mohamed Yazid Merghad. Selon la même source, la fillette blessée a été aussitôt évacuée par les éléments de l'unité principale et le centre avancé de la protection civile vers le service des urgences de l'hôpital Ahmed Benbella de la ville de Khenchela et les corps sans vie des victimes vers la morgue de cette même structure de santé. Une enquête a été diligentée par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident.

BISKRA :

Deux morts et 3 blessés dans un accident de la circulation à l'oasis El Maleh

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier à l'oasis El Maleh dans la commune de Sidi Okba. (Biskra), a-t-on appris auprès de la protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules légers survenu sur un tronçon de la route nationale (RN) 83 reliant la wilaya de Biskra à Khenchela en passant par la localité de Sidi Okba (18 km Est du chef-lieu de wilaya), a indiqué à l'APS la même source. L'accident a causé la mort sur le coup d'un homme âgé de 50 ans et une fille (13 ans) et des blessures qualifiées de «graves» à 3 autres personnes âgées entre 10 et 50 ans, a précisé la même source, soulignant que les 2 véhicules ont été entièrement endommagés. Les victimes blessées ont été évacuées vers le service des urgences médicochirurgicales de Sidi Okba et les dépollués transférés vers la morgue de la même structure de santé, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

YÉMEN

Etat d'urgence à Sanaa suite à la multiplication des cas de choléra



Les autorités de Sanaa ont déclaré l'état d'urgence face à la multiplication dans la capitale des cas de choléra et lancé un appel à l'aide internationale.

Les cas de choléra recensés dépassent les «moyennes habituelles» et le système de santé dans la capitale est «incapable de contenir cette catastrophe», a déclaré dans la nuit de dimanche à lundi le département chargé de la santé de l'administration mise en place par les rebelles Houthis qui contrôlent la ville. Ce département a lancé un appel à l'aide auprès d'organismes internationaux pour contenir l'épidémie.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a constaté dimanche que le choléra s'était répandu au Yémen et fait état de 115 décès en deux semaines dans ce pays en conflit.

GRÈCE:

Le bilan du déraillement d'un train s'alourdit à trois morts



Le bilan du déraillement, samedi soir, d'un train de passagers près de Thessalonique (nord) s'est alourdi dimanche à trois morts, avec le décès d'un des trois blessés grièvement dans l'accident, a indiqué l'agence de presse grecque Ana.

Avant cette annonce, la compagnie ferroviaire grecque Trainose avait révisé à deux morts et trois blessés un premier bilan faisant état de quatre personnes décédées qu'elle avait rendu public dans la nuit. Trainose n'a pas fourni de détails sur l'identité des victimes de l'accident, survenu samedi à 16H40 GMT.

Avec 70 passagers, le train express, reliant les deux grandes villes grecques sur ce principal axe ferroviaire du pays, a déraillé près de la gare d'Adendro, à 40 kms de Thessalonique.

La locomotive est passée à travers une maison proche de la voie, dont l'habitant, un jeune homme de 24 ans, a raconté à la presse avoir sauté du balcon juste avant le choc.

L'accident pourrait avoir été provoqué par la vitesse excessive du train, a indiqué à la presse la vice-préfète de la région, Voula Patoulidou. Trainose a ouvert une enquête pour déterminer les causes du déraillement.

Le train comptait cinq wagons qui ont tous déraillé, les deux de tête totalement renversés. Une centaine de pompiers et secouristes ont participé aux opérations de secours et d'évacuation des rescapés dans la nuit.

APS

SELON DES SCIENTIFIQUES ET DES MÉTÉOROLOGUES

Le réchauffement climatique a «plus d'impact» dans les régions polaires

Les régions polaires, à savoir l'Arctique et certaines zones de l'Antarctique, sont les plus touchées par le réchauffement climatique, ont indiqué hier des scientifiques et des météorologues.

Ainsi, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) compte consacrer une année à l'Arctique, à partir du 2ème semestre 2017, puis une année à l'Antarctique qui s'achèvera à la fin du premier semestre 2019.

«Ce sont dans les régions polaires que le réchauffement planétaire dû aux émissions de gaz à effet de serre a le plus d'impact. L'Arctique et certaines zones de l'Antarctique se réchauffent deux fois plus rapidement que le reste du monde», a déclaré Thomas Jung, de l'Institut allemand Alfred Wegener (spécialisé dans les recherches dans les régions polaires), qui préside le comité directeur de ce projet.

Ceci «entraîne une diminution de la couverture de neige et de glace et la fonte des glaciers», a-t-il ajouté et «les conséquences en sont ressenties dans d'autres régions du globe, comme en témoignent la hausse du niveau des mers et le bouleversement des régimes météorologiques et climatiques». Ainsi, l'étendue maximale de la banquise arctique en mars a été la plus faible jamais enregistrée, selon M. Jung, relevant qu'il «en va de même pour l'étendue minimale de la banquise antarctique après la fonte du dernier été austral».

De son côté, Petteri Taalas, secrétaire général de l'OMM, relève que le «réchauffement des masses d'air arctique et le recul de la banquise perturbent la circulation océanique et pourraient



avoir un rapport avec les phénomènes extrêmes tels que les vagues de froid et de chaleur et les périodes de sécheresse dans l'hémisphère Nord».

Selon lui, «il va devenir de plus en plus vital de disposer d'informations précises sur le temps et l'état des glaces de mer pour améliorer la gestion de la sécurité dans les régions polaires et au-delà».

Selon l'OMM, l'Arctique et l'Antarctique sont les régions les moins observées du monde et le manque de données de prévisions pour ces zones a des conséquences pour les autres parties du monde.

Pendant cette Année de la prévision polaire, le nombre d'observations météo de routine va être augmenté, via notamment les lâchers de ballons depuis les stations de météo et la mise à l'eau de bouées depuis les navires de recherches. En outre, des missions satellitaires et des campagnes aéronautiques vont être menées.

Une attention spécifique sera aussi apportée aux glaces de mer. Selon l'OMM, «dans un Arctique libre de glace, des vagues de 8 mètres de haut ou davantage pourraient devenir la nouvelle norme que les navigateurs seront peut-être amenés à prendre en compte».

ITALIE:

Coup de filet contre des mafieux exploitant l'accueil des migrants

La police italienne a annoncé hier un coup de filet contre un réseau mafieux soupçonné d'avoir infiltré et exploité le marché des services aux demandeurs d'asile, avec l'aide d'une association catholique.

Le clan Arena, une famille de la 'Ndrangheta, la puissante mafia calabraise, est soupçonné d'avoir détourné d'importantes sommes en fournissant des services destinés aux centres d'accueil d'Isola Capo Rizzuto, l'un des plus grands d'Italie, et de Lampedusa.

Plus de 500 policiers ont participé dans la nuit au coup de filet qui a visé 68 personnes soupçonnées d'association mafieuse, fraude, détournement d'argent public et vol, a annoncé la police de



Catanzaro (Calabre, sud) dans un communiqué.

L'enquête a révélé que le clan a contrôlé pendant plus de 10 ans, «à son profit», la gestion du centre d'Isola Capo Rizzuto, qui a accueilli jusqu'à 1.500 personnes, a

ajouté la police. Parmi les personnes arrêtées figure Leonardo Sacco, 35 ans, le directeur de l'association catholique Misericordia, qui gère officiellement ce centre.

Selon les médias italiens,

un prêtre local figure aussi parmi les suspects.

Des soupçons de malversations pesaient depuis des années sur les gestionnaires du centre d'Isola Capo Rizzuto, où la qualité des services rendus aux migrants (hébergement, nourriture, etc.) n'était manifestement pas au niveau des sommes versées par l'Etat.

D'une manière générale, l'Italie peine à assurer un suivi de la qualité de l'accueil des quelque 175.000 migrants actuellement hébergés dans une multitude de centres répartis sur tout son territoire. Ces centres sont gérés par des coopératives mais financés par l'Etat, qui a évalué leur budget à autour de trois milliards d'euros pour 2017.

ÉVASION EN PAPOUASIE:

17 détenus abattus, 57 en cavale

Dix-sept fugitifs ont été abattus en Papouasie-Nouvelle-Guinée après une évasion collective, rapporte hier la presse locale, qui signale que 57 détenus sont toujours en cavale. Cette évasion s'est produite vendredi matin dans la prison de Buimo, à Lae, deuxième ville de Papouasie. Les gardiens ont tenté de l'empêcher en ouvrant le feu.

Le Post-Courier et The National rapportent, sur la foi de sources policières, que 17 détenus ont été tués, trois arrêtés et que les 57 autres sont toujours en fuite. «Ce sont des personnes indésira-

bles qui constituent une menace pour la population», a déclaré Anthony Waggamby Jr, commandant de la police de Lae, exhortant leurs proches à ne pas leur donner asile. «La majorité des fugitifs ont été arrêtés pour des crimes graves et attendaient d'être jugés», a-t-il ajouté, citant des personnes poursuivies pour vols à main armée, cambriolages ou encore vols de voitures. Une trentaine de détenus s'étaient déjà évadés en février 2016 de cette même prison. Douze avaient été abattus et au moins 17 autres blessés par la police.



18^E ÉDITION DU FORUM PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

M. Boudiaf plaide pour la mise en place d'une agence africaine du médicament

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a plaidé hier à Alger pour la mise en place d'une agence africaine du médicament chargée de renforcer les capacités nationales dans le domaine du contrôle des produits pharmaceutiques notamment.

«Il devient pourtant impératif et urgent de mettre en place une autorité supra nationale chargée du médicament. Cette agence africaine du médicament devra avoir pour missions essentielles le renforcement des capacités nationales dans le domaine du contrôle des produits pharmaceutiques, l'harmonisation de la réglementation en matière d'enregistrement et l'accompagnement en matière de développement des bonnes pratiques et de lutte contre la contrefaçon des médicaments», a indiqué M. Boudiaf dans une allocution d'ouverture du 18^{ème} Forum pharmaceutique international.

Il a expliqué qu'à la faveur de la future mise en place de l'agence africaine du médicament, «nos pays devront encadrer aux meilleurs standards le développement de la recherche et se donner, aussi, la possibilité de jeter des passerelles entre les différents acteurs pour créer la nécessaire synergie entre la recherche, l'hôpital et le monde industriel». Les pays africains «devront aussi profiter de l'harmonisation réglementaire pour assurer la complémentarité», a-t-il suggéré, ajoutant que «si l'Union européenne (UE) a eu pour ancêtre l'Union du fer et de l'acier, l'Union Africaine (UA) peut valablement avoir comme premier espace économique commun le Marché africain du médicament». «Nous avons en Afrique un vaste réseau d'infrastructures hospitalières et de centres universitaires, un gisement de compétences et une croissance économique qui fait dire aux experts du monde entier que l'Afrique sera le prochain moteur de la croissance économique mondiale», a-t-il ajouté. M. Boudiaf a détaillé, en outre, les défis qui attendent les pays africains en l'occurrence la mise à niveau des services hospitaliers aux meilleurs standards internationaux, le développement des plateformes de recherche, la création des conditions propices à l'émergence de startups dédiées à l'innovation et la modernisation de l'arsenal relatif à la propriété intellectuelle.

Plaidoyer pour une «stratégie commune» de promotion des bonnes pratiques en pharmacie

Revenant sur le Forum pharmaceutique international, il a indiqué que le thème principal de cette rencontre est «véritablement un thème générique car l'amélioration de la gouvernance du secteur pharmaceutique africain et mondial est propice à l'évocation du médicament sous toutes ses formes», ajoutant que c'est un sujet d'une «importance cruciale car il s'agit là d'un des déterminants majeurs de toute politique nationale de santé ayant pour objectif la plus grande disponibilité du médicament et au moindre coût».

«Un sujet d'autant plus important que notre continent africain connaît une transition socioéconomique qui n'a pas été sans mettre à jour des dysfonctionnements majeurs dans les mécanismes régissant l'approvisionnement en produits pharmaceutiques et partant, dans la capacité à satisfaire une demande que façonnent l'évolution épidémiologique et l'accès de nos populations à toutes les informations relatives aux ressources thérapeutiques», a-t-il expliqué.

Pour le ministre de la Santé, le second thème principal (Coopération Internationale et développement de l'industrie pharmaceutique africaine) est «intimement lié au premier dans la mesure où seule l'amélioration de la gouvernance globale du médicament en Afrique peut jeter les bases d'un développement durable et continu d'une industrie



pharmaceutique africaine centrée sur les besoins de nos peuples et assurant à nos systèmes de santé un approvisionnement régulier et à moindre coût en médicaments conformes».

La politique pharmaceutique en Algérie s'appuie sur une production locale des médicaments

Concernant l'Algérie, M. Boudiaf a affirmé que la politique pharmaceutique mise en place en Algérie et «qui a vocation à assurer la conformité, la disponibilité et l'accessibilité du médicament s'appuie de plus en plus sur une production locale des

médicaments». «Cette politique est actuellement en cours d'actualisation à l'effet de consolider les acquis et d'accompagner le défi de l'accès aux molécules innovantes sachant qu'en Algérie la dépense de santé, y compris pour le médicament, est majoritairement et principalement à la charge du Trésor public et du système de sécurité sociale», a-t-il fait savoir. Il a expliqué, à cet égard, que la révision de l'arsenal juridique régissant le secteur de la pharmacie à la faveur de l'avant-projet de nouvelle loi sanitaire et de la mise en place de l'Agence nationale des médicaments a pour objectifs fondamentaux l'encouragement de la production locale des médicaments, la promotion de la prescription et de la consommation des médicaments génériques et l'approvisionnement du marché au moindre coût par la maîtrise des coûts à l'importation. Concernant la production locale, le ministre a expliqué que la promotion de cette industrie «vise non seulement à sécuriser la disponibilité des médicaments essentiels, mais aussi à les rendre accessibles et à des coûts supportables par la collectivité». Il a affirmé que le dossier portant promotion de l'industrie nationale du médicament bénéficie de «l'attention particulière» du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Il s'agit, en effet, d'un domaine où les pouvoirs publics œuvrent à ce que l'industrie pharmaceutique nationale, quel que soit le régime juridique du producteur et la nationalité de son capital, tende à la satisfaction des besoins réels en rapport avec les pathologies dominantes dès lors que l'Etat a pour obligation première de veiller à ce que les médicaments essentiels soient disponibles, conformes et accessibles», a-t-il souligné. Il a signalé, dans ce cadre, que «l'Algérie assure déjà un large accès aux meilleurs traitements innovants disponibles, relevant que «le traitement personnalisé est assuré à toutes les femmes souffrant d'un cancer du sein alors que tous les patients atteints de l'hépatite C, quel que soit le stade, reçoivent le Sofosbuvir développé et fabriqué localement là où des pays développés n'arrivent pas à assurer à leurs patients». «Dans le domaine des vaccins, nous trouvons actuellement à jeter les bases d'une industrie locale étant donné que l'Etat assure la vaccination gratuite à toutes les catégories concernées», a-t-il encore noté. Le ministre a rappelé, à cet égard, que «la vaccination gratuite et élargie a permis d'éliminer une grande partie des maladies contrôlables par la vaccination», tout en se félicitant que l'Algérie vient d'obtenir officiellement la certification d'éradication de la poliomyélite.

Il a relevé qu'en plus des ressources financières dégagées par l'Etat, ce résultat «remarquable» est aussi le fruit du travail «sans relâche» mené par les professionnels de la santé, rendant à cette occasion «un vibrant hommage à un grand pionnier de la vaccination, le professeur Chaouki Kaddache, qui vient de nous quitter brutalement».

L'Algérie, un "grand" pays africain dans le domaine pharmaceutique

L'Algérie est un "grand" pays africain dans le domaine pharmaceutique, a affirmé hier à Alger, le président Inter-ordre des pharmaciens d'Afrique (IOPA), Dr Koundé Kpeto, se référant notamment à l'existence d'une industrie nationale "impressionnante" couvrant plus de 60% des besoins locaux. S'exprimant à l'ouverture des travaux du Forum international pharmaceutique, M. Kpeto a assuré que l'Algérie est un "grand" pays africain dans le domaine pharmaceutique "qui n'a rien à envier aux Etats les plus développés", citant notamment le développement d'une industrie locale "impressionnante" couvrant plus de 60% des besoins nationaux en produits pharmaceutiques.

Il a également évoqué ses "progrès significatifs" en matière de couverture sociale à travers le conventionnement des officines de pharmacie au système de la sécurité sociale, ainsi que la mise en place d'une Agence nationale de contrôle du médicament. Laquelle agence, a-t-il poursuivi, a "apporté beaucoup d'expertise" aux pays africains.

Qualifiant l'organisation de ce forum de "prouesse", dans la mesure où, a-t-il argumenté, "il a pu se tenir en un temps record", le représentant des pharmaciens africains a mis en garde contre les "défis" qui interpellent le continent s'agissant de la contrefaçon qui cible le médicament, mais aussi de la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), dont le cancer, et d'autres maladies.

Insistant sur la nécessité d'assurer "l'accès" au médicament pour l'ensemble des populations africaines, M. Kpeto a fait part de la "volonté" des pharmaciens du continent de se constituer en association qui serait sous le giron de l'Union africaine (UA) afin, a-t-il explicité, de bénéficier des "conseils de ses Etats".

Allant dans ce sens, le Représentant président de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr Bah Keita a indiqué que celle-ci a sollicité l'assistance de l'Algérie pour lui fournir "des documents de bonnes pratiques", dans la mesure où elle est "l'un des rares pays à ne pas connaître le phénomène de la vente des médicaments dans la rue".

Plus globalement, il a relevé le "saut qualitatif" enregistré par l'Algérie dans le domaine de la santé, précisant qu'elle est "en passe de concrétiser son engagement à éradiquer le paludisme d'ici fin 2018". Ceci, en plus de sa "contribution dans l'action sanitaire mondiale" s'agissant de la vaccination, de la lutte contre les MNT, le VIH Sida, le paludisme, a-t-il noté.

A noter que Dr Keita, appelé prochainement à être remplacé, pour la première fois, par un Directeur général de l'OMS, a été destituaire d'un "hommage appuyé" de la part du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, pour l'ensemble de son exercice en Algérie. De son côté, le Commissaire de l'UA au Conseil de Paix et de Sécurité, Smail Cherqui, a considéré que la santé était "aussi importante" que la sécurité pour les populations africaines, se félicitant qu'après la tenue dimanche à Alger de la première assemblée générale d'Afripol, l'Afrique s'est dotée d'un nouvel "outil collégial", à savoir l'Agence africaine pharmaceutique. Il s'est félicité, par ailleurs, que les Etats africains aient réussi à vaincre l'épidémie d'Ebola grâce, a-t-il fait savoir, à la mobilisation de plus de 800 volontaires et à la contribution financière, à hauteur de 40 millions de dollars, d'industriels du continent, défendant l'idée de la mise en place d'un listing de ces volontaires pour intervenir à l'avenir.

APS

Pharmacie : le marché algérien estimé à 3,3 milliards d'euros à fin 2016

La taille du marché pharmaceutique algérien était estimée à 3,3 milliards d'euros à fin 2016, a indiqué hier à Alger le Directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Hamou Hafed. Intervenant lors des travaux de la 18^{ème} édition du Forum pharmaceutique international, M. Hafed a précisé que l'approvisionnement en médicaments en Algérie était actuellement assuré par 314 opérateurs privés, 150 grossistes-distributeurs et 9.600 officines de pharmacie.

La part de marché de la production locale de médicaments a été multipliée par 5 durant les cinq dernières années alors que celle des importations (produits finis et en vrac) par les opérateurs privés a diminué de 14,5% sur la même période.

Pour 2017, la dotation budgétaire allouée à ce secteur est de 100 milliards de DA contre 54 milliards de DA en 2012, a-t-il rappelé. Durant les trois dernières années, l'Algérie a enregistré l'inscription de plus de 140 nouveaux projets d'investissements dans le domaine pharmaceutique avec une moyenne de trois à quatre unités de fabrication qui voient le jour annuellement, selon M. Hafed qui a soutenu que les pouvoirs publics essaient de maîtriser les dépenses en médicaments notamment à travers la promotion d'une industrie pharmaceutique locale.

La facture d'importation des produits pharmaceutiques a légèrement augmenté (+2,4%) en 2016 à 2 milliards de dollars alors que les quantités importées ont reculé à 23.614,2 tonnes (-12,3%). De son côté, le directeur des caisses d'assurance sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Djawad Bourkaïb, a fait savoir que 55% de la population algérienne était couverte actuellement par la sécurité sociale. Quelque 12,69 millions de cartes Chifa ont été délivrées à ce jour au profit de 36,2 millions de personnes, selon le même responsable qui a souligné que les médicaments représentaient à eux seuls 68% des dépenses de la sécurité sociale.

Médicaments: perspectives mondiales et africaines

Intervenant lors de ce forum, le représentant de l'International Medical Studies Algérie, M. Mehdi, a abordé les perspectives des marchés mondial et africain des médicaments. Selon lui, le marché mondial des médicaments atteindra 1.400 milliards de dollars en 2020 dont 28 milliards de dollars pour l'Afrique qui devrait enregistrer une très forte croissance annuelle (8%) de ce marché. La mise en place de la future Agence africaine du médicament, a-t-il avancé, permettra aux pays africains une harmonisation des législations régissant le marché et une meilleure

traçabilité des médicaments et sera ainsi un instrument de lutte contre la contrefaçon de ces produits. Les travaux de la 18^{ème} édition du Forum pharmaceutique, organisés les 15 et 16 mai, se tiennent en présence de pas moins de 3.000 participants et près de 60 laboratoires pharmaceutiques nationaux, internationaux et africains, représentant 32 pays d'Afrique et d'ailleurs. Les débats portent sur deux thèmes essentiels: l'amélioration de la gouvernance du monde pharmaceutique africain et mondial et le développement de l'industrie pharmaceutique africaine et la coopération intracontinentale".

En marge de ces débats, des ateliers sont prévus pour aborder les questions liées à l'éthique, la déontologie et la réglementation, les qualifications liées à la profession, la recherche biomédicale ainsi que les bonnes pratiques pharmaceutiques.

Il est également question de discuter de l'amélioration de l'accès aux médicaments essentiels et aux innovations thérapeutiques, de la qualité et de la fiabilité des médicaments et de la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments. Créé en 1999 par le Conseil africain des ministres de la Santé à Yaoundé (Cameroun), le forum pharmaceutique international a tenu sa première session en 2000 au Bénin. Sa dernière édition, la 17^{ème}, a eu lieu en Tunisie.

RHUME, GRIPPE : 10 MESURES EFFICACES CONTRE LES VIRUS

Mieux faire barrière aux virus qui nous mettent à plat pendant des jours, c'est possible. Piochez, parmi ces solutions naturelles celles qui vous concernent.

Assainissez l'air ambiant

Au bureau ou à la maison, il faut aérer au moins dix minutes par jour. Bien aussi, purifier l'air en utilisant un mélange d'huiles essentielles tout prêt (Puresstint) Spray assainissant aux 41 huiles essentielles ; Assaini'spray Natractive). Ou en associant du ravintsara, immunostimulant, et du citron assainissant, à l'odeur rafraîchissante.

Pour une surface de 30 à 60 m², comptez 8 gouttes de chaque, puis faites fonctionner votre diffuseur pendant une heure, deux fois par jour. Déhors, respirez régulièrement un mouchoir en tissu après l'avoir imbibé d'une dizaine de gouttes de ravintsara.

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour

Les virus du rhume ou de la grippe se transmettent par les gouttelettes de salive que l'on projette en éternuant. Mais ils voyagent aussi par les mains, que l'on met devant sa bouche, puis sur les poignées de porte, les rampes d'escalier... Il est donc important de vous laver les mains régulièrement et de conserver dans votre sac à main un petit flacon de gel antiseptique sans rinçage.

Baissez le chauffage

Comme la pollution, les allergies ou le tabac, la chaleur et l'air sec modifient la qualité des sécrétions des voies respiratoires, première barrière contre les microbes. C'est pourquoi la température de votre logement ne doit pas excéder 19-20°C. Si vous avez des radiateurs électriques, pensez à installer des humidificateurs.

Bougez suffisamment

Les lymphocytes, cellules sentinelles de

notre système immunitaire, circulent davantage dans le sang pendant et après une activité physique. Si vous manquez de temps pour vous donner à votre sport préféré, essayez tout de même de marcher une demi-heure tous les jours.

Vous pouvez également rester au chaud et suivre notre programme vidéo de remise en forme pour vous muscler en douceur et booster vos lymphocytes.

Chouchoutez votre flore intestinale

Quelque 70 % de nos cellules immunitaires se trouvent dans notre système digestif. Il est donc utile de chouchouter notre flore intestinale en mangeant au moins deux yaourts aux probiotiques par jour. Mais aussi des fromages, comme le camembert, le brie ou le munster, dont la croûte renferme de "bonnes" bactéries qui vont nous aider à combattre les "mauvaises".

Faites une cure d'oligo-éléments

Vous vous sentez fatiguée ? Vous êtes donc plus vulnérable aux infections. C'est le bon moment pour faire une cure d'oligo-éléments. Prenez un mélange Cuivre-Or Argon (Oligosol) (1 cuillère-mesure le matin, pendant un mois).

Vous travaillez au contact d'enfants en bas âge ou il y en a chez vous ? Vous êtes exposée aux virus... Par précaution, faites pendant tout l'hiver une cure de Manganes-Cuivre (1 ampoule par jour, deux semaines par mois).

Protégez-vous avec des huiles essentielles

Tout au long de l'hiver, faites confiance



aux huiles essentielles et prenez 1 goutte d'origan sur un demi-sucre à la fin de chaque repas.

Parallèlement, frottez-vous chaque matin la plante de vos pieds avec 4-5 gouttes de ravintsara.

À diluer au préalable dans de l'huile végétale si vous êtes enceinte ou que vous avez la peau sensible. Pour faire barrière aux virus, vous pouvez aussi vous masser la poitrine tous les jours avec 4 cuillères à café d'huile végétale mélangées à 4 gouttes d'huile essentielle de thym à linalol, 4 de cardamome plus 2 de bergamote.

Faites confiance à l'échinacée

Cette fleur originaire d'Amérique du Nord aux faux airs de marguerite est réputée pour son action sur les virus. L'échinacée agit un peu comme un vaccin et, en stimulant une invasion virale, elle « oblige » notre organisme à mobiliser ses dé-

fenses. D'où l'intérêt d'en faire des cures durant l'hiver, sous forme de teinture-mère, de gélules ou d'infusion (15 jours par mois d'octobre à mars). Mais il ne faut pas en abuser : prise toute l'année, l'échinacée risquerait de fatiguer et d'affaiblir le système de défense. D'ailleurs, elle est déconseillée en cas de maladie du système immunitaire. Prudence aussi en cas d'asthme ou d'allergies.

Ayez le réflexe homéopathie

Pour aider à prévenir les syndromes grippaux (fièvre, fatigue, courbatures...), le Dr Jean-Pierre Willem conseille d'avoir recours à l'homéopathie.

Son conseil pour lutter contre les maux de l'hiver : 1 dose d'Influenzinum tous les 15 jours : 7 CH en octobre, 6 CH en novembre, 12 CH en décembre, 15 CH en janvier et 30 CH en février. Autre solution : Oscillo-coccinum®, 1 dose toutes les semaines.

RHUMES À RÉPÉTITION : CURE DE SOUFRE OU CURE DE ZINC ?

Postillons, éternuements, humilité : difficile de passer entre les gouttes en période d'épidémie de rhume. Nos conseils prévention pour éviter les rhumes à répétition.

Nos conseils prévention

Le rhume est dû à des virus très contagieux qui s'épanouissent pleinement dans le froid hivernal. Et la promiscuité n'arrange pas les choses : les transports en commun, le serrage de main et les atmosphères confinées multiplient les risques. Notre état général joue un rôle primordial : les virus et les bactéries nous atteignent quand on n'a plus assez d'énergie pour multiplier nos globules blancs et fabriquer des anticorps. Si le froid nous pompe cette énergie, le stress peut aussi nous fragiliser dans la lutte contre les virus.

Nos muqueuses nasales sont également irritées par notre environnement (poussière, pollution, froid...). Pour certains, les muqueuses remplissent leur fonction en faisant barrage aux virus. Mais,

pour peu qu'on soit allergique, diabétique ou juste fatiguée, on est plus fragile, donc il faut prendre des précautions.

Regardez le vidéo Eviter les infections saisonnières

Une cure de soufre est "utile à l'entrée de l'hiver et quand on a coté de personnes enrhumées" indique le Dr Eric de Boysson. A prendre sous forme de comprimés (Oligostim soufre), 1 par jour le matin à jeun, 10 jours par mois pendant 4-5 mois. Une cure de zinc : "Le zinc est le minéral le plus important pour les défenses immunitaires" souligne le Dr Jean-Paul Curtay, nutritionniste. "Sans lui, on ne peut pas multiplier efficacement les cellules (donc aussi les globules blancs) ni bien synthétiser les protéines (donc aussi les anticorps)".

Couplée avec des vitamines, une gélule par jour (Physiomance zinc). Attention, le zinc n'est à prendre qu'en prévention : il faut cesser la



cure dès les premiers signes d'infection ORL car les bactéries peu-

vent alors l'utiliser pour se multiplier.

Rhume : les conseils de l'aromathérapeute

On investit dans un diffuseur d'huiles essentielles. De préférence à froid, électrique ou à ultrasons, qui ne chauffe pas les huiles pour préserver leurs molécules intactes.

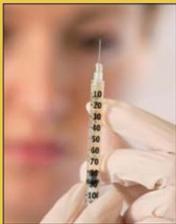
On choisit des huiles essentielles assainissantes et antiseptiques. Le must ? L'huile essentielle de ravintsara (Cinnamomum camphora), aux propriétés antivirales, et qui contribue à renforcer l'immunité.

15 gouttes suffisent, diffusées deux fois 30 minutes pour une pièce de 40 m². On peut la marier avec des huiles essentielles de bois de rose, de niaouli, de citron...

On utilise un mélange assainissant tout prêt.

Par exemple, le Spray Puresstint assainissant aux 41 huiles essentielles ou le Complex'Protection Natractive aux 6 huiles essentielles.

Bientôt un vaccin contre le rhume ?



Une étape est-elle bientôt franchie par les scientifiques pour trouver un vaccin efficace contre le rhume ? Les résultats de cette étude semblent affirmer que des chercheurs américains ont trouvé un composé efficace sur les singes et les souris. Un vaccin combinant plusieurs variétés de rhinovirus s'est montré efficace sur le singe et la souris, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nature Communication.

Trouver un vaccin contre le rhume pourrait sembler une mission impossible car il existe dans le monde plus de 100 souches de virus qui circulent. Les rhinovirus sont la cause la plus fréquente du rhume. Ils exacerbent aussi les crises d'asthme et de Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et réduisent les hospitalisations pour la pneumonie.

Cibler un maximum de souches de rhinovirus pour trouver le vaccin efficace

"Nous pensons que la création d'un vaccin contre le rhume réside surtout dans les défis techniques", explique Martin Moore, professeur agrégé de pédiatrie à l'école de médecine de l'Université Emory. « En effet, il faut cibler un maximum de souches de virus pour que le vaccin soit vraiment efficace ».

Les chercheurs de l'Université d'Emory (Géorgie, États-Unis) ont sélectionné 30 souches différentes de rhinovirus et ont composé un vaccin avec ce mélange. Testée sur des souris et des singes, leur préparation s'est montrée efficace dans la lutte contre le virus du rhume.

"Il est surprenant que personne n'ait essayé une telle solution au cours des 30 dernières années. Nous avons juste pris 30 types de rhinovirus et les avons mélangés ensemble dans notre vaccin", explique Martin Moore.

Si les résultats de cette étude se sont montrés concluants, les scientifiques doivent lancer un essai clinique sur les humains pour tester leur vaccin contre le rhume. "La prochaine étape serait d'expérimenter notre découverte sur les humains avec des bénévoles. Un défi réalisable parce que le virus est peu pathogène", explique le professeur Martin Moore.

Du gras dans les neurones pour supprimer les crises d'épilepsie ?

Les traitements antiepileptiques ne fonctionnent pas pour tous les patients. Une nouvelle voie de recherche étudie le rôle des lipides dans les neurones. En quantité suffisante, ces graisses pourraient réduire voire supprimer les crises chez les patients.

es médicaments sont inefficaces, et si vous essayez le gras ? C'est la piste que suivent des chercheurs de l'université de Louvain en Belgique pour le traitement de l'épilepsie. Des premiers résultats sur la mouche à fruits ou drosophile suscitent l'espoir quant à une application chez l'Homme.

Les drosophiles possèdent une protéine nommée Skywalker qui joue un rôle primordial pour maintenir la communication entre les cellules du cerveau. Dans leur étude parue dans Nature Structural and Molecular Biology, les scientifiques ont découvert chez l'Homme un équivalent : la protéine TBC1D24. Celle-ci se connecte grâce à des graisses spécifiques du cerveau. En cas de mutation, cette protéine fonctionne mal et peut entraîner des troubles sévères, comme l'épilepsie. Dans cette maladie, le cerveau est anormalement excité, les connexions entre neurones peuvent devenir incontrôlées et excessives. Cela provoque des crises convulsives : mouvements saccadés, hallucinations visuelles ou auditives, perte de connaissances.

Un cerveau suffisamment gras

70% des patients épileptiques sont porteurs de cette mutation. Les graisses spécifiques pourraient donc être un allié de poids pour pallier ces dysfonctionnements.

Les chercheurs ont augmenté la concentration de lipides spécifiques dans le cerveau des drosophiles porteuses de la mutation Skywalker. Ils ont observé l'arrêt total des crises. Ces



données suggèrent que les patients porteurs de TBC1D24 pourraient bénéficier d'un apport en graisses dans le cerveau. Les scientifiques cherchent maintenant à développer des moyens d'augmenter la concentration de ces lipides

dans le cerveau des malades. Ils pensent que ces travaux pourraient aussi être utiles aux personnes épileptiques non-porteuses de la mutation. Une hypothèse à vérifier par des études ultérieures.

UN SEUL ET UNIQUE MÉDICAMENT POUR STOPPER LES CRISES

L'eslicarbazépine rendrait la gestion quotidienne de la maladie plus simple pour les malades atteints d'épilepsie.

Un médicament que l'on ne prend qu'une seule fois par jour pour stopper les crises d'épilepsie se révélerait tout aussi efficace qu'un médicament à prendre deux fois, selon une nouvelle étude financée par le laboratoire portugais BIAL-Portela & Ca., et qui sera présenté le 19 avril à l'ours congrès annuel de l'Académie américaine de neurologie, à Vancouver (Canada)

"Avoir une option thérapeutique qui permet de ne prendre un médicament qu'une seule fois par jour peut être intéressante pour les patients nouvellement diagnostiqués qui ont besoin d'apprendre à gérer leur traitement". "L'étude montre que l'eslicarbazépine serait aussi efficace que la carbamazépine pour prévenir les crises d'épilepsie, un médicament plus ancien et plus prescrit dont il est dérivé," a déclaré le Dr Sean Hwang, neurologue au Centre de soins de l'épilepsie de Great Neck, à New

York (États-Unis). Actuellement la carbamazépine, commercialisée au début des années 60, est le premier médicament prescrit aux patients qui souffrent de crises d'épilepsie, que ces crises soient partielles (sans perte de conscience) ou complexes (avec perte de conscience). Une étude menée sur les deux médicaments a révélé que 74% des patients qui prenaient de l'eslicarbazépine et 76% de ceux qui prenaient la carbamazépine n'avaient pas connu de crise pendant au moins 6 mois.

Du sport pour calmer les crises

La pratique régulière du sport constitue un outil thérapeutique intéressant pour diminuer l'intensité et la fréquence des crises, souligne l'association Epilepsie France. Les personnes épileptiques n'ont pas de raison d'être sur le banc de touche en matière de pratique sportive.

Au contraire, l'activité physique devrait être davantage considérée comme une corde supplémentaire à l'arc thérapeutique. C'est ce qu'a rappelé l'association Epilepsie France, à l'occasion de la journée internationale de l'épilepsie lundi 8 février.

Michèle Vidal est professeure d'activités physiques spécialisées dans l'éducation sportive de patients épileptiques au centre de lutte contre l'épilepsie de la Teppé, près de Valence (Drôme). Son expérience sur le terrain l'a convaincue de l'effet anti-épileptique du sport auprès des patients qu'elle accompagne. "Pour



le moment peu d'études scientifiques viennent valider les bienfaits du sport pour le patient épileptique, mais sur le terrain, on observe une

réelle diminution de la fréquence et de l'intensité des crises lors de la pratique", explique-t-elle à l'AFP.

Par un mécanisme complexe, le sport agirait dans le cerveau à prévenir les circuits-circuits à l'origine des crises d'épilepsie, ces décharges d'influx nerveux anormaux. "Il y a moins de crises, souvent elles sont moins sévères. Et chez certains patients, cela va améliorer des troubles qui vont accompagner l'épilepsie : des troubles anxieux, dépressifs, du sommeil...". Juge de son côté le Dr Gilles Huberfeld, neurologue à l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière à Paris, interrogé par Franceinfo. Les bienfaits du sport sur les patients seraient multiples. Le bien-être ressentirait diminuerait le stress, la peur et l'anxiété, facteurs de risque des crises d'épilepsie. Mais les patients gagneraient en confiance, se sentant moins stigmatisés à cause de la maladie.

NIGERIA

Six villageois tués par Boko Haram dans le nord-est



Six villageois qui travaillaient dans leurs champs près de la grande ville de Maiduguri, ont été assassinés par des éléments présumés du groupe terroriste Boko Haram, selon des médias.

Des hommes sont arrivés, samedi, en moto dans le village d'Amrawa, situé à 16 kilomètres de Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno, alors que les agriculteurs labouraient les champs. «Ils ont attaqué les villageois avec des machettes et ont volé les semences destinées à être plantées quelques jours avant les premières pluies de la saison», a indiqué Ibrahim Liman, un membre des milices d'auto-défense civiles cité par l'agence française AFP.

«Ils ont égorgé six fermiers et les autres se sont enfuis», a-t-il ajouté. Masida Bunu et Rahis Musa, des habitants d'Amrawa, ont confirmé ce témoignage. Les milices ont chassé les combattants jusque dans un village voisin «et ont tué quatre terroristes», selon M. Liman. Le gouvernement nigérian et l'armée assurent que Boko Haram n'est plus en mesure d'engager des attaques de grande envergure mais les attentats-suicides et les raids armés continuent de faire peser une menace sur les pourtours du Lac Tchad.

Ces nouvelles violences montrent la vulnérabilité des communautés rurales à un moment où les autorités encouragent les populations déplacées à rentrer chez elles et cultiver les champs. Le conflit entre l'armée et Boko Haram a fait au moins 20.000 morts et plus de 2 millions de déplacés depuis 2009, dont une grande partie vivent dans des camps financés par l'Etat et par les ONG internationales.

Le nord-est du Nigeria est frappé par une grave crise alimentaire et les villageois n'ont pas pu cultiver les champs pendant trois saisons des pluies d'affilée.

Les combattants de Boko Haram mènent des raids réguliers pour piller les récoltes et le matériel agricole et la région est infestée de mines anti-personnelles.

MUTINERIES

EN CÔTE D'IVOIRE:

«Pas un coup d'Etat», assurent les mutins

La mutinerie des soldats qui ont semé le trouble en tirant en l'air et bloquant des routes à Abidjan et

Bouaké ainsi que d'autres villes ivoiriennes lundi n'est pas «un coup d'Etat», a affirmé un porte-parole des mutins à Bouaké.

«Ce n'est pas un coup d'Etat. Nous voulons nos primes. Le président (Alassane Ouattara) a signé un papier pour dire qu'il était d'accord pour nos primes. Quand il paiera, on rentrera chez nous», a déclaré à l'AFP un porte-parole des mutins au camp du 3e bataillon d'Infanterie de Bouaké, épicerie de la mutinerie.

«On ira jusqu'au bout. On ne baissera pas les armes. Nous sommes les 8.500 qui avons porté Ouattara au pouvoir, on ne veut pas le faire partir mais il doit tenir sa parole. C'est simple», a-t-il ajouté.

Lundi, le mouvement a pris de l'ampleur notamment à Abidjan qui avait été calme pendant le week-end mais où les mutins ont tiré en l'air et bloqué plusieurs axes routiers.

A Bouaké, des tirs étaient fréquents, les mutins n'hésitant pas à utiliser des armes de gros calibres. La situation était aussi tendue à Man (ouest), Bondoukou et Daloa (centre) où des tirs sporadiques étaient entendus.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Les détenus politiques de Gdeim Ezik suspendent leur grève de la faim

Les détenus politiques sahraouis de Gdeim Ezik ont décidé de suspendre la grève de la faim d'avertissement prévue initialement les 15 et 16 mai courant, en protestation contre les violations juridiques et les complots flagrants qui entachent leurs procès à Rabat après l'engagement du vice procureur général et du directeur régional des prisons à satisfaire leurs revendications».

La décision des détenus sahraouis intervient peu après la visite effectuée dimanche par le vice procureur général et le directeur régional de l'administration pénitentiaire qui se sont engagés à «satisfaire les revendications légitimes» et ont réitéré leur souci d'éviter ce qu'il s'est passé vendredi dernier



lorsque leurs familles avaient fait l'objet d'humiliation et d'intimidation outre leur privation du droit de visite en raison la mise à nu de la politique de l'Etat marocain et de ses violations patentes des droits de l'Homme à l'intérieur même du tribunal». «Nous, détenus politiques sahraouis de Gdeim Ezik, avons décidé de suspendre la grève de la faim d'avertissement que nous envisagions d'entamer les lundi et mardi, 15 et 16 mai courant, en protestation contre les violations juridiques et les complots flagrants pour permettre au vice procureur général et au directeur régional des prisons de répondre à nos revendications légitimes et

légitimes», ont affirmé les détenus dans un communiqué.

Ils ont dénoncé également le «procès mascarade», rejetant plusieurs vice de forme notamment la convocation de la délégation marocaine conduite par l'ancien ministre de l'Intérieur, Tayeb Echarqaoui, l'absence de décision liée à la nomination d'un avocat de l'Etat marocain et les tentatives désespérées d'avancer des motifs non juridiques aux greffiers outre les inégalités dans l'organisation et la gestion.

Les détenus sahraouis se sont élevés aussi contre «la partialité claire du président du tribunal et ses déclarations publiques fai-

sant état de ses convictions politiques à l'égard de notre cause nationale et son soutien inconditionnel aux témoins du parquet en sus de la marginalisation de nos maîtres ce qui constitue une infraction grave quant à la tenue d'un procès équitable».

D'autre part, les détenus sahraouis ont réitéré leur «condamnation ferme de la partialité du président du tribunal et l'absence de l'indépendance de la juridiction», insistant sur l'importance de garantir un «procès propre et intégrés».

Ils ont dénoncé en outre, les violations dont sont victimes leurs familles, appelant les consciences vives à exercer des pressions sur l'Etat du Maroc pour assurer un procès conforme aux Chartes internationales.

L'accent a été mis enfin, sur la poursuite des «démarches militantes légitimes devant les dépassements et tromperies abjects faisant endosser aux autorités marocaines «l'entière responsabilité de la situation».

Le tribunal de Salé reprend ce jour le procès des détenus politiques sahraouis de Gdeim Ezik.

ESPAGNE :

Le maire de Totana réaffirme le soutien du Conseil municipal de cette ville au peuple sahraoui

Le maire de Totana (région espagnole de Murcie), Juan José Canovas, a réaffirmé dimanche dans une motion institutionnelle la solidarité et de soutien du Conseil municipal de sa ville avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour son droit légitime à l'autodétermination.

Le Conseil municipal de cette ville a également appelé dans sa déclaration le gouvernement espagnol à défendre le plan de paix relatif au Sahara occidental occupé, rappelant par la même occasion, que le processus dans ce territoire est «un processus de décolonisation qui a été inachevé et qui doit être résolu conformément au droit international».

La ville de Totana a également appelé au respect des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental et à la libération immédiate des 24 prisonniers politiques de Gdeim Izik, qui ont été arrêtés en 2010 et condamnés par un tribunal militaire marocain à de lourdes peines allant de 20 ans à la prison à perpétuité. Dans sa motion de soutien le maire de Totana a demandé au

Conseil de sécurité des Nations unies et à la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour l'extension des compétences de la MINURSO pour que cette dernière garantisse le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

A la même occasion, l'Union européenne a été également invitée à respecter le droit international dans les accords qu'elle signe avec le Maroc, en excluant le territoire du Sahara occidental. L'arrêt de la Cour de justice de l'union européenne du 21 décembre 2016 a clairement signifié que l'accord commercial entre l'UE et le Maroc ne s'applique pas aux territoires sahraouis et qu'aucune exploitation ou commercialisation de leurs ressources naturelles ne doit se faire sans le consentement du peuple sahraoui.

La motion de soutien de la ville de Totana a, enfin, appelé au renforcement des aides alimentaires au peuple sahraoui pour l'aider à surmonter les difficultés liées à son exil forcé depuis plus de 41 ans.

Une série de régions et de communes espagnoles ont au cours des dernières semaines adopté des résolutions et des motions de soutien exigeant le respect du jugement du 21 décembre 2016 de la Cour de justice de l'UE. Ce jugement a mis un terme à l'inclusion du Sahara occidental dans les accords commerciaux UE-Maroc, car le territoire est séparé et distinct du Maroc.

Dans ce même cadre, ces assemblées parlementaires, communales et autres ont appelé à l'application des résolutions onusiennes devant aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider librement et démocratiquement de son avenir.

La dernière assemblée régionale espagnole à avoir adopté une telle déclaration était, rappelle-t-on, celle des Asturies le 05 mai 2017 succédant à la Cantabrie le 03 mai, à celle de Galice le 25 avril et à d'autres comme celle du pays Basques le 3 mars, l'Estrémadure le 23 mars, les Iles Baléares le 28 mars, d'Aragon le 30 mars et la Catalogne le 5 avril.

ATTAQUES CONTRE DES CASQUES BLEUS EN CENTRAFRIQUE:

Paris évoque des «crimes de guerre»

La France a condamné hier les récentes attaques meurtrières contre des Casques Bleus en Centrafrique, estimant qu'elles pouvaient «constituer des crimes de guerre», selon des sources médiatiques.

«Toute la lumière devra être faite sur ces actes odieux, qui peuvent constituer des crimes de guerre et dont les auteurs doivent être traduits en justice», a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay cité par l'agence AFP. En mois d'une semaine, six soldats de la paix, quatre Cambodgiens et deux Marocains, ont été tués à Bangassou,

localité située à environ 470 km à l'est de Bangui, sur la frontière avec la République démocratique du Congo.

«La France réitère son soutien aux autorités centrafricaines et à la Minusca (mission de l'ONU en Centrafrique)», ajoute le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, assurant que Paris est déterminé à poursuivre ses efforts «pour la stabilisation et la consolidation de la paix en République centrafricaine».

La Centrafrique a basculé dans la violence et le chaos en 2013 après le renversement de l'ex-président

François Bozizé par les rebelles Séléka pro-musulmans, entraînant la contre-offensive de groupes anti-Balaka majoritairement chrétiens.

L'opération militaire française Sangaris (décembre 2013-octobre 2016) et l'intervention des Nations unies ont permis la fin des massacres de masse, l'élection du président Faustin-Archange Touadéra et un retour au calme à Bangui. Mais le pays reste profondément instable et en proie aux groupes armés qui se battent pour le contrôle des ressources.

69^E ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA:

Les Palestiniens déterminés à poursuivre leur combat «pour une Palestine indépendante»

Le peuple palestinien commémorait hier le 69^e anniversaire de la Nakba avec «beaucoup d'espérance et de détermination» quant à la poursuite de son combat pour libérer la Palestine de l'occupation israélienne et mettre fin à la politique d'apartheid, de discrimination et du terrorisme d'un Etat hors la loi, rapportent les médias palestiniens.

La «Nakba» désigne la «catastrophe» que fut pour les Palestiniens la création d'Israël en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant plus de 760.000 Palestiniens, aujourd'hui quelque 4,8 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins.

La catastrophe de la Nakba fut aussi la destruction entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation.

Les statistiques actuelles affirment qu'Israël occupe plus de 85% de la superficie globale des terres alors que les Palestiniens ne détiennent que 15%. Depuis 1948, les Palestiniens ne cessent de réaffirmer leur détermination à recouvrer leurs droits spoliés par l'occupant israélien.

Cette année, c'est dans une conjoncture très particulière, mais avec beaucoup d'espérance et de détermination que le soixante-neuvième anniversaire de la Nakba, est commémoré par tous les Palestiniens, où qu'ils résident, souligne la presse palestinienne.

A cette occasion, les Palestiniens dénoncent, dans un message délivré au monde entier, «soixante-neuf ans de souffrance, de malheurs et de massacres pour un peuple digne, soixante-neuf ans d'injustice imposée à un peuple sur sa terre, soixante-neuf ans de déportation d'un peuple pour le remplacer par un autre peuple». En dépit de toutes les mesures de cette occupation illégale, une occupation aveugle, une occupation qui dure, «les Palestiniens ont fait preuve, depuis 1948, de résistance, de patience, de détermination, de courage, et de persévérance. Le peuple palestinien demeure ainsi «un peuple toujours debout, un peuple tou-



de Ghaza, un Etat qui érige tous les jours de nouvelles colonies dans les Territoires, un Etat qui vole tous les jours les ressources naturelles appartenant aux Palestiniens, un Etat qui n'a toujours pas de frontières et un Etat qui refuse toutes les initiatives de paix régionales et internationales», déplorent-ils citant à titre d'exemple les agressions quotidiennes, les mesures atroces, les massacres, les déportations, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre...

La lutte continue «pour une Palestine libre et indépendante»

jours attaché à sa terre, à ses racines et à sa Palestine».

De plus, les Palestiniens commémorent les soixante-neuf ans de la catastrophe dans un contexte national et régional particulier marqué notamment par la poursuite de l'occupation et de la colonisation dans les territoires palestiniens, par un soulèvement populaire spontané en Cisjordanie, par la grève de la faim collective et illimitée de plus de 1.700 prisonniers palestiniens depuis plus d'un mois dans les prisons israéliennes, par les agressions israéliennes permanentes dans la bande de Ghaza qui subit un blocus inhumain depuis juin 2006, et l'absence de perspectives pour l'avenir.

Depuis 1948, les forces d'occupation violent les droits les plus fondamentaux d'un peuple et ont appliqué en 69 ans, toutes les mesures inhumaines illégales à l'encontre des Palestiniens. Israël a en a emprisonné plus d'un million, il a massacré et assassiné des milliers, et a occupé tous leurs territoires. L'Etat d'occupation a créé le problème des réfugiés palestiniens qui vivent dans des conditions humanitaires épouvantables dans les pays voisins et à l'étranger, et qui souffrent en permanence.

«Cet état d'apartheid est le seul Etat qui, encouragé par les grandes puissances internationales, n'a jamais appliqué aucune résolution de Nations unies, pas plus que les accords de paix signés», dénoncent les Palestiniens dans leur message.

«En 69 ans, Israël a toujours été un Etat illégal, un Etat hors la loi, un Etat d'apartheid, un Etat colonial, un Etat qui considère les citoyens arabes des territoires de 1948 comme des citoyens de seconde zone, un Etat qui a construit le mur de la honte en Cisjordanie, un Etat qui impose un blocus inhumain à la population civile

des Palestiniens s'interrogent aussi dans leur message: «69 ans de violation de nos droits ne suffisent-ils pas ? Le temps n'est-il pas venu de réagir et d'imposer à cet état d'apartheid l'application du droit international ? Le temps n'est-il pas venu d'instaurer la justice en

Palestine ? Les Palestiniens n'ont-ils pas le droit de vivre, après tant d'années de souffrance, dans un état libre et indépendant?»

Ils se sont dits résolus à poursuivre le combat et les sacrifices pour recouvrer la liberté «quelles que soient les mesures d'apartheid et de terrorisme d'Etat pratiquées». «Nous n'oublierons jamais l'histoire noire de cette occupation illégale et ses différents crimes contre notre population civile», s'engagent-ils dans leur message, en soulignant leur ferme attachement à leur terre.

Ils ont aussi insisté sur le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens pour qu'ils puissent retrouver leurs villes et leurs villages d'origine et sur la poursuite de la résistance sous toutes ses formes «afin de vivre en liberté sur une terre appelée Palestine, et qui s'appellera toujours Palestine».

Outre le droit au retour, les Palestiniens ont réclamé une nouvelle fois «le droit de créer notre un Etat libre et indépendant, avec El-Qods comme capitales, tout en se disant «prêts à vivre en paix, une paix durable, mais une paix qui passera avant tout par la justice, par l'application du droit international, par la fin de l'occupation illégale, et par la réalisation de toutes les revendications légitimes du peuple palestinien».

Ils ont enfin réaffirmé que «la lutte continuera pour une Palestine libre et pour une Palestine indépendante» tout en se disant convaincus que «la liberté approche, et que la justice triomphera».

ALLEMAGNE-TURQUIE Merkel regrette l'interdiction d'une visite de députés en Turquie

La chancelière allemande Angela Merkel a regretté hier une décision des autorités turques d'interdire à des députés allemands de se rendre en Turquie sur une base où sont déployés des militaires allemands et dit étudier la possibilité de retirer ces soldats pour les transférer en Jordanie, selon des médias.

«C'est regrettable», a déclaré Angela Merkel lors d'une conférence de presse de son parti, en parlant de la visite que comptaient faire cette semaine des députés sur la base d'Incirlik qui sert aux opérations de la coalition internationale contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Rappelant que ce n'était pas la première fois que l'Allemagne rencontrait des difficultés à organiser la visite de députés sur cette base qui accueille aujourd'hui 270 soldats allemands, Angela Merkel a évoqué «la recherche d'alternatives à Incirlik», et une alternative possible qui serait en Jordanie.

«Et je ne peux que répéter ce que j'ai dit dès les premières difficultés: la Bundeswehr (l'armée allemande) est une armée parlementaire et il est donc absolument nécessaire que nos députés puissent rendre visite à nos soldats et soldats dans leurs installations», a insisté Mme Merkel, faisant référence au statut particulier de l'armée allemande, qui n'intervient sur des théâtres extérieurs qu'après un vote positif des parlementaires allemands.

Berlin et Ankara multiplient depuis un an les crises diplomatiques, la Turquie accusant régulièrement l'Allemagne d'ingérence ou de soutien aux groupes d'opposition au président Recep Tayyip Erdogan.

Cette nouvelle dispute intervient d'ailleurs juste après la profonde crise du printemps, lorsque M. Erdogan a accusé Berlin et d'autres capitales européennes de pratiques «nazies» après les interdictions de plusieurs meetings de soutien à la réforme constitutionnelle renforçant les pouvoirs du président turc.

La Turquie avait déjà repoussé l'an dernier de plusieurs mois une précédente visite de députés allemands à Incirlik, le Bundestag --chambre basse du Parlement allemand-- ayant reconnu le génocide des Arméniens par le pouvoir ottoman au début du XX^e siècle.

Berlin soupçonne Ankara de représaille à la récente décision de l'Allemagne d'accorder l'asile politique à des militaires turcs qui en avaient fait la demande après les purges déclenchées à la suite du coup d'Etat manqué de juillet dernier en Turquie.

«Peut-être (l'interdiction a-t-elle été décidée) en raison des décisions d'autorités allemandes indépendantes concernant des membres de l'armée» turque, a pour sa part estimé Martin Sch?fer, porte-parole de la diplomatie allemande.

Plusieurs centaines de diplomates, militaires et membres de leurs familles ont déposé des demandes d'asile en Allemagne.

Dès janvier, Ankara avait pressé Berlin de rejeter de telles demandes et réclamé également l'extradition des putschistes présumés qui auraient trouvé refuge en Allemagne.

Selon M. Sch?fer, le ministre allemand des Affaires étrangères Sigmar Gabriel va encore aborder le sujet Incirlik avec des responsables turcs cette semaine à Washington où doit se dérouler une réunion de la coalition internationale anti-EI.

Si Berlin devait changer de site pour ses troupes et ses avions Tornado qui effectuent des missions de reconnaissance ou de ravitaillement au-dessus des territoires contrôlés par les terroristes en Syrie, c'est la Jordanie qui lui conviendrait le mieux.

«La Jordanie dispose des meilleures conditions, même si ce n'est pas comparable à Incirlik en ce qui concerne les conditions de sécurité et la coordination avec les alliés», avait indiqué le porte-parole du ministre de la Défense Jens Flodorf.

APS

EDOUARD PHILIPPE NOMMÉ PREMIER MINISTRE : Un ancien rocardien proche d'Alain Juppé

Le président Emmanuel Macron a nommé hier au poste de Premier ministre, Edouard Philippe (46 ans), un ancien rocardien et proche d'Alain Juppé, qui a été militant à gauche (Parti socialiste) puis à droite.

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), ce député-maire du Havre (Seine-Maritime) sous la houlette de son parti Les Républicains (LR) avait été, en tant qu'étudiant, militant pendant deux ans du PS, notamment pour Michel Rocard, lorsqu'il était Premier ministre sous François Mitterrand.

Très attendu par la droite et depuis plusieurs jours, son nom revenait très souvent parmi les favoris pour Matignon, le choix de Macron vise, selon ses proches, deux objectifs: le rassemblement qui est le leit-motiv du nouveau président et ouvrir la porte pour certains militants des Républicains à rejoindre la liste des candidats aux législatives de La République en marche ! pour une majorité présidentielle.

Selon *Le Canard enchaîné* de mercredi dernier, Edouard Philippe était tenté de créer un parti jugeant trop droitière

l'orientation du parti LR qui fait beaucoup de mécontents en son sein.

Par ce choix, le nouveau président veut mettre rapidement en marche son action pour montrer sa capacité de rassembler les Français autour de son projet «ni de droite, ni de gauche».

Ce centrisme, ayant des relations d'amitié avec des personnes de gauche comme de droite, Edouard Philippe, qui avait grandi dans un milieu à gauche, a été très déçu de l'éviction de Michel Rocard de la tête du PS. Ce qui l'a poussé à rendre sa carte de militant PS pour aller rejoindre les rangs de l'Union pour le mouvement populaire (UMP), une carrière durant laquelle il a travaillé avec Alain Juppé, notamment lorsque ce dernier fut nommé ministre de l'Ecologie de François Fillon, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Des personnes, qui ont côtoyé Alain Juppé et Edouard Philippe, estiment qu'ils ont une très grande confiance réciproque et se ressemblent sur de nombreux points», ajoutant qu'il dispose de «réelles ressources d'animation».

Pendant la primaire de la droite, sur laquelle il était convaincu qu'Alain Juppé

allait la remporter, Edouard Philippe, auteur de plusieurs romans, déclarait en 2016 qu'il était «souvent d'accord avec les discours d'Emmanuel Macron». Dans les milieux politiques, ont lui reconnaît son expérience parlementaire, ses compétences et ses qualités intellectuelles et morales, ainsi que ses capacités de «rassemblement et d'apaisement».

Sur les questions mémorielles, notamment avec l'Algérie, il prône l'«apaisement» en appelant à chaque occasion à «cesser d'entretenir artificiellement, que ce soit pour des raisons politiques ou idéologiques, les vieilles douleurs, les rancures et l'hostilité entre les rives de la Méditerranée», souhaitant aboutir un jour à faire de la Méditerranée, «une mer commune et un bien commun».

Le Premier ministre doit former un gouvernement dans les 48 heures, au moment où Emmanuel Macron, en sa qualité d'Européen convaincu, s'est dirigé hier à Berlin pour rencontrer la chancelière Angela Merkel avec qui il s'entretiendra sur «la refondation de l'Union européenne», en crise depuis la sortie du Royaume-Uni (Brexit).

CÉLÉBRATION DU MOIS DU PATRIMOINE À AÏN DEFLA

«La région reste une zone paradisiaque pour nombreux de touristes»

De nombreuses festivités sont prévues à travers les régions de la wilaya d'Aïn Defla, et ce, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine. Un riche programme a été tracé, par la direction de la culture de la wilaya, aux profits de la population de la wilaya ainsi que les visiteurs et les amoureux des richesses patrimoniales de la région.

C'est toujours des activités culturelles et des actions touristiques qui se présentent au niveau du musée d'El Emir Abdelkader de Miliana, la manufacture d'Arme d'El Emir a Zougala et aussi au niveau de la salle des fêtes de Khemis Miliana et la maison de la culture au chef lieu de la wilaya. Des activités multi couleurs ont été organisées par la direction de la culture en collaboration avec des associations actives dans ce domaine, en l'occurrence l'association El Basma qui active dans le théâtre professionnel et enfant, l'audiovisuel, et les activités de bonnes actions. D'autres associations dans l'histoire comme celle des amis de Khemis Miliana, et l'association du colonel Si M'hamed Bougara. A Miliana plusieurs activités se lancent dans l'art andalou à l'exemple de l'association Youssoufia. Pour le musée de Miliana, a reçu durant ce mois du patrimoine plusieurs visiteurs de toutes les régions du pays ainsi que des étrangers, ces derniers ont été ébahis par la structure du musée ainsi que la manufacture d'arme d'El Emir. Beaucoup d'invités de luxe et artistes ont visité l'exposition composée de nombreux stands, habits traditionnels, céramique, poterie, dinanderie et tapis. Durant ces journées du mois du patrimoine, c'était l'occasion pour «Elboqualates» recueillies depuis plusieurs générations. Après la maison de l'Emir, on peut admirer le minaret de l'ancienne mosquée «El Batha» ou bien «The Little Ben». L'autre mosquée qui porte le nom d'une grande figure mystique, Sidi Ahmed Benyoucef, enterré à Miliana, est considérée comme l'un des plus importants monuments de la région en raison de sa valeur architecturale et de son impact social.

La région d'Oued Chorfa, est aussi un lieu féérique avec son grand barrage, ses tombes romaines et une forêt panoramique pour tous ceux qui sont tentés par un moment d'évasion avec une virée aux alentours du lac suivie de repos traditionnels de la région. Aïn Defla reste toujours une région paradisiaque pour de nombreux de touristes.

S. B.

SELON DES RECOMMANDATIONS

Rendre «plus accessible» l'œuvre de Mouloud Mammeri

Plusieurs recommandations visant à donner davantage de visibilité sur l'œuvre de Mouloud Mammeri (1917-1989) ont été émises, dimanche à Oran, à l'issue du colloque célébrant le Centenaire de la naissance de l'illustre écrivain et chercheur, tenu deux jours durant au Théâtre régional «Abdelkader Alloula» (TRO).

«Le but est de rendre plus accessible l'œuvre de Mouloud Mammeri», a précisé Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), organisateur de cette rencontre placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le secrétaire général du HCA a expliqué que la proposition des participants vise à «mettre l'œuvre de Mammeri à la disposition des jeunes lecteurs à travers, notamment, son adaptation aux supports multimédias et aux autres formats susceptibles d'attirer la génération montante comme la bande dessinée».

Le colloque, tenu sous le thème «L'œuvre mammerienne revisitée à l'aune du 7e Art», a également vu les intervenants plaider pour la «numérisation de l'ensemble des thèses soutenues dans les universités algérienne et à l'étranger traitant de la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires algériennes au cinéma et au théâtre». Cette action permettrait, à terme, «la réalisation d'un inventaire bibliographique à mettre à la disposition des chercheurs», a fait valoir M.



Assad en suggérant, dans le cadre de ce Centenaire, d'accorder la priorité à l'œuvre mammerienne. Les conférenciers ont aussi appelé à «promouvoir le travail accompli par les différents laboratoires de recherche qui traitent de ces thématiques, en encourageant l'action en réseau et le partenariat», ainsi qu'à «la traduction des travaux et recherche vers le tamazight et l'arabe».

La rencontre a débouché sur d'autres propositions portant «baptisation d'une des structures scientifiques et de recherche de la wilaya d'Oran du nom de Mouloud Mammeri», et «duplication de l'expérience de l'événement

organisé à Oran dans d'autres villes du pays et à l'étranger au profit de la communauté nationale, par exemple au Centre culturel algérien (CCA) ou à l'Ecole internationale algérienne de Paris». Les activités animées dans la capitale de l'Ouest algérien, dans le cadre de la célébration du Centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, se sont achevées par la projection du film documentaire «Da L'Mouloud» à la Cinémathèque d'Oran, en présence du réalisateur Ali Mouzaoui.

Produit en 1990, ce moyen-métrage (50 minutes) met en lumière l'engagement de Mammeri en faveur de la cul-

ture, du patrimoine national dans sa dimension linguistique, matérielle et immatérielle.

Le montage de ce film a nécessité deux années de recherche documentaire, a indiqué le réalisateur dont l'œuvre donne la parole à Mammeri et à d'autres figures de la littérature algérienne à l'instar de Tahar Djaout (1954-1993) et Rachid Mimouni (1945-1995). Un autre documentaire, «L'aube des damnés», réalisé par Ahmed Rachedi en 1965, avait été projeté samedi à la Cinémathèque d'Oran. Ce cinéaste a évoqué à cette occasion sa collaboration réussie avec Mammeri qui a écrit les commentaires de cette œuvre. Il a également rappelé que son film

«L'opium et le bâton» (1973) a été adapté du roman au titre éponyme de Mammeri.

Les deux cinéastes, Ali Mouzaoui et Ahmed Rachedi, ont aussi annoncé la sortie prochaine de leurs nouveaux films, intitulés respectivement «Les ramiers blancs» et «Les sept ramparts de la citadelle», situés tous deux dans le contexte la guerre de libération nationale.

ALGÉRIE-OMAN

Rencontre sur «la communication culturelle algéro-omanaise» à Alger

Une rencontre sur «la communication culturelle algéro-omanaise» a été organisée dimanche à la Bibliothèque nationale (BN) d'Alger, dans le cadre de la semaine culturelle du Sultanat d'Oman, avec la participation de scientifiques, de chercheurs, d'intellectuels et de personnalités politiques et culturelles. Organisée par le club omanais «Nazwa» en coordination avec l'Association «Tourath» de la ville de Guerrara (Ghardaïa), cette rencontre de 7 jours vise à consolider les liens séculaires dans le socio-culturel et à faire connaître le patrimoine culturel des deux pays.

Le programme de la semaine culturelle dont les activités se dérouleront à la BN d'Alger et dans la wilaya de Ghardaïa, comprend des débats animés par des participants algériens et omanais portant sur les «communication littéraire», les «traditions et coutumes» et «personnalités et médias», ainsi que des interventions sur «les contacts entre Oman et l'Algérie lors du deuxième Imam ibadite» (177-280 de l'hégire) et «les relations culturelles algéro-omanaises au Moyen Age», outre des rencontres poétiques et une exposition de publications et manuscrits algé-

riens et omanais. Les activités prévues à Ghardaïa (du 17 au 20 mai) englobent des conférences, des veillées poétiques, des visites de centres scientifiques et culturels, de musées et de sites archéologiques dont la vieille mosquée de Beni Isguen, la librairie du poète de la Révolution Moudfi Zakaria et le Ksar «Tafilet» à Beni Isguen.

A l'ouverture de cette manifestation rehaussée par la présence de plusieurs personnalités politiques et culturelles ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi a mis en exergue «les relations algéro-omanaises profondes et ancrées dans le temps», rappelant l'impact de la Révolution algérienne sur le peuple omanais qui a en loué les haut faits. L'ambassadeur omanais à Alger, Nasser Ben Seif El Hosseini a salué, pour sa part, les bonnes relations liant les deux pays et leur coopération dans différents domaines notamment culturel, rappelant la participation omanaise dans plusieurs manifestations culturelles organisées en Algérie. Le ministre a indiqué que cette rencontre «permet l'échange de vues sur la culture et le patrimoine des

deux pays et la cristallisation d'une vision intégrant différents acteurs, outre l'échange d'expériences et élargissement de la coopération». Le représentant du club «Nazwa», Abd Allah Ben Mohmed Ben Zahar El Abri a souligné l'importance de la coopération et des échanges culturels bilatéraux, précisant que cette rencontre venait en prolongement du processus de coopération bilatérale dans les domaines culturels et scientifiques. Il a insisté, à cet effet, sur «le message de paix et d'ouverture» prônée par le club Nazwa. Le président de l'Association «Tourath», Nacer Bouhadjam a affirmé que cette rencontre était à même d'approfondir la coopération bilatérale dans les différents domaines.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la lecture de poèmes composés par des poètes algériens et omanais et la distinction de plusieurs personnalités algériennes et omanaises ayant contribué au renforcement des relations fraternelles bilatérales dont les Algériens Mohamed Saleh Nacer et cheikh Abou Ishaq Brahim Afiche et l'Omanais Ahmed Ben Souleïmane El-Khalili.

BASSIN MÉDITERRANÉEN : L'importance de la dynamique de l'échange linguistique et culturel soulignée à Oran

Les participants au 13e Colloque international sur «la place et le rôle de l'interculturalité dans l'apprentissage des langues sur les deux rives de la Méditerranée», ouvert dimanche à Oran, ont insisté sur l'importance de la dynamique de l'échange linguistique et culturel dans l'espace géographique.

Ainsi, M. Kamel El Korsou, professeur à l'université d'Oran 2 et membre du comité d'organisation de ce colloque

de deux jours, a mis en exergue les enjeux et les perspectives de l'interculturalité, estimant qu'il est temps de prendre en charge l'aspect culturel et de le développer.

«La langue est le reflet d'une culture. Cette dernière est exprimée par une langue qui permet aux uns et aux autres de se rapprocher et d'instaurer des échanges qui aboutissent à une compréhension mutuelle et une tolérance», a-t-il expliqué.

Plus de 50 communications et interventions en Arabe, en Français, en Anglais, en Allemand ainsi qu'en Espagnol figurent au programme de cette rencontre qui se tient à la Faculté des langues étrangères de l'université Oran 2.

Ce rendez-vous scientifique est marqué par la participation d'un panel d'universitaires algériens et étrangers venus de plusieurs pays comme l'Allemagne,

l'Autriche, la Suisse, la Turquie, l'Espagne, la France, le Maroc, la Tunisie, le Niger et la Malaisie. Selon ses organisateurs, ce colloque s'inscrit dans une perspective d'exploiter les apports des cultures du bassin méditerranéen ainsi que de définir le rôle de l'interculturalité dans l'élaboration de programme d'enseignement d'apprentissage des langues sur les deux rives de la Méditerranée.

APS

DAR EL BAROUD (MUSÉE D'EL ASNAM) : Un monument historique oublié par la société chelfie

Dar El Baroud (poudrière), un monument historique situé en plein cœur de la ville de Chlef, demeure encore «debout» pour témoigner des atrocités d'une guerre sans merci livrée à un peuple désarmé, tout en portant l'histoire d'autres peuples lointains ayant traversé bien avant l'époque coloniale.

La bâtisse, devenue aujourd'hui musée d'El Asnam, fait, en dépit de son importance tant historique que patrimoniale, l'objet d'un désintérêt ambiant dénotant une absence quasi totale d'une culture muséale et archéologique chez la population locale, a-t-on constaté.

Exception faite de certaines visites circonstancielles, de groupes d'étudiants et de lycéens, voire même d'écoliers, ce musée enregistre une affluence des plus faibles, en dépit de sa situation stratégique au centre-ville de Chlef, et de son prix d'accès symbolique, affiché à 30 DA.

Pour y remédier, des actions sont initiées par la direction de cette structure, en collaboration avec les établissements éducatifs et autres instituts et universités de la région, en vue de l'organisation d'activités sensibilisatrices visant à faire la promotion de ce monument historique, à l'ancrage d'une «culture muséale» en milieu juvénile, et, partant, la préservation de pans de la Mémoire nationale et de la ville de Chlef, à l'indiqué à l'APS son directeur, Mustapha Chira Ahmed.

C'est dans cette optique que Dar El Baroud enregistre une certaine effervescence à chaque mois du patrimoine (18 avril - 18 mai). Une activité qui demeure toutefois insuffisante, pour faire la promotion d'un site d'une telle importance, bâti en 1847 sur ordre d'Eugène Cavaignac, alors

Gouverneur d'Algérie, qui en fit un dépôt d'armes et de munitions. Dar El Baroud devint, par la suite, un musée englobant des pièces archéologiques datant de la préhistoire et des produits artisanaux relatant l'histoire de l'ex-El Asnam, en particulier, et de toute l'Algérie, en général.

Pour l'ancrage d'une culture muséale

Selon les spécialistes du domaine, les musées revêtent une importance en matière d'information des masses, tout en constituant une source pour le développement de la créativité et la préservation de l'identité propre à chaque peuple, d'où la nécessité de l'ancrage d'une «culture muséale», a soutenu, à ce propos, le président de l'association d'archéologie Castellum Tingitanaum, Ahmed Cherifi. Dr Ali Mokdad, du département de sociologie culturelle de l'université Hassiba Ben Boulali de Chlef est, pour sa part, qu'une majorité des citoyens trouvent dans la visite des musées une perte de temps, en l'absence d'actions faisant la promotion de ces structures, d'où l'appel au renforcement de la sensibilisation des citoyens sur l'intérêt des monuments historiques et des musées de la ville de Chlef, parmi lesquels Dar El Baroud.

Ce constat est corroboré par une étudiante en Droit, Siham, qui avoue ignorer l'existence de ce musée jusqu'à son entrée à l'université, faute d'informations et de publicité, selon elle. Son concitoyen Nabil, fonctionnaire de son état, admet, quant à lui, être au courant de l'existence de Dar El Baroud, mais avoue également n'avoir jamais pensé à le visiter. «Le milieu dans lequel j'ai été élevé n'a pas de culture muséale», concède-t-il, estimant que c'est là une caractéristique de tous les habitants de sa ville. Son ami Rachid, lui, va plus loin en affirmant que la façade «peu engageante» de Dar El Baroud n'invite pas à une visite des lieux.

Des civilisations millénaires dans un seul monument

La visite de Dar El Baroud est enrichissante à plus d'un titre, car cette bâtisse circulaire, aux arcades blanches, est le «réceptacle» de nombreuses civilisations millénaires, tout en renfermant des objets remontant jusqu'à l'ère préhistorique.

Le pavillon dédié à la civilisation romaine constitue l'un des lieux les plus intéressants de ce musée, grâce aux multiples jarres (dolium) de cette époque qui y sont exposées.

Les représentations en mosaïque du jardin de Dar El Baroud sont l'autre curiosité des lieux. Selon l'archéologue Mustapha Chira, ces mosaïques proviennent de la plus ancienne église chrétienne d'Afrique du nord (325 av.JC), sous Constantin 1^{er}, connu pour être un grand réformateur de l'église chrétienne.

Des époques plus proches sont aussi représentées dans ce temple de l'histoire, à l'exemple de celle du colonialisme français, représentée, entre autres, par le buste en bronze de Paul Robert, le premier maire de la Municipalité de Chlef (Ex - Orléans ville), ainsi que par des pianos, dont le plus ancien date de 1849, et dont les touches sont toujours prêtes à lâcher des sons mélodieux au moindre effleurement. Des ustensiles en fer et en aluminium ainsi que des pièces d'armes utilisées contre la soldatesque française, durant les différents soulèvements populaires, y sont aussi exposés.

L'artisanat algérien dans toute sa diversité et splendeur a, également, une place prépondérante dans de ce musée où des pièces uniques en poterie, en bois et en cuir du grand Sud sont exposées, en plus d'un important jeu d'épées et de saches en cuir utilisés généralement lors d'exhibitions folkloriques, ainsi que des métiers à tisser traditionnels.

COMMÉMORATION DU 58^E ANNIVERSAIRE DU CHAHID SI M'HAMED BOUGARA, COLONEL DE LA WILAYA IV HISTORIQUE

Un héros qualifié de «Chahid sans tombe»

La direction des moudjahidines en collaboration avec la direction de l'éducation ont tracé un programme très riche pour le 58ème anniversaire de la mort du colonel de la Wilaya IV historique, il s'agit du colonel Si M'hamed Bougara, tombé au champ d'honneur le 05 mai 1959 à Ouled Bouachra dans la wilaya de Médéa, lors d'une embuscade dans les hauteurs des Djebels de Tamzguida. C'était au niveau du lycée Houari Boumediène de la ville de Rouina, où l'événement a eu lieu avec une exposition des photos d'archive de ce grand Chahid qui a fait trembler l'armée française et participé dans plusieurs batailles avec ses compagnons. En présence du wali d'Ain Defla, et les moudjahidines de la région, le confèrencier Draoui Mohamed, professeur à l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, a étalé les différentes stations et actions de ce brave homme qui est natif de Khemis Miliana. Cette rencontre avec les élèves, était une belle initiative afin que nos générations montantes connaissent le parcours de ce grand combattant, ses faits d'armes et sa stratégie en commandant la Wilaya IV Historique. Pour ce 58ème anniversaire et pour la première fois, les autorités de la wilaya étaient présentes à cet événement, et c'est eux qui ont organisé l'événement. Alors un

grand bravo à la direction des moudjahidines, la direction de l'éducation, et beaucoup plus au wali D'Ain Defla pour cette commémoration. Le colonel Bougara est toujours dans la mémoire de ses compagnons à l'exemple, Djitli Mohamed, Lamri Rabah, Si Belaïd, Si Lakhdar Bouragaa, Si Mahdjoub et tant d'autres. Son sens de la justice, sa sagesse, sa bravoure et sa forte personnalité ont fait de lui un héros national vénéré et respecté. Le Moudjahid et l'écrivain Mohamed Cherif Ould El Hocine affirmait toujours durant ces interventions que « Bougara était un homme de valeur, une personne de grand calibre ». Un héros qualifié de « Chahid sans tombe » car son corps n'a jamais été retrouvé, une énigme qui dure depuis 1959, année de sa mort. Personne n'ose demander à la France la restitution de son cadavre. Mais est-il temps de rappeler le nouveau président de ce droit pour l'histoire et pour cette nouvelle génération ? Il est à noter que l'association des amis de Khemis Miliana a célébré cette glorieuse journée en l'absence totale de l'APC de Khemis Miliana, qui a été jugée, d'ailleurs, «la plus mauvaise assemblée depuis l'Indépendance» par la société civile.

S. B.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 08 /2017 NIF : 41000200016085

Conformément aux dispositions des articles 39, 42,40 et 45 du Décret Présidentiel n° 15 - 247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger en tant que Maître de l'ouvrage et la Circonscription Administrative de Zeralda en sa qualité de Maître de l'ouvrage Délégué lancent un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les Travaux d'Aménagement Urbain au niveau du Giratoire de la Protection Civil - Commune de ZERALDA-

Les entreprises ayant la qualification ci après :

- Capacité professionnelle :** certificat de qualification et de classification professionnelle, catégorie (III et plus) activité principale **Travaux bâtiment**.
- Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire la moyenne des trois dernières années de 20 000 000.00 DA ou plus . Et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts ou C20.
- Capacités techniques :**
 - **Moyen matériels :** 01 Rétro chargeur
 - **Moyens humaines :** Ingénieur ou master 2 (génie civil ou travaux publics) .
 - **Références Professionnelles :** ayant réalisé au moins 01 projets similaire

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Circonscription Administrative de Zeralda, Rue du 1^{er} novembre Zeralda

Les soumissions doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur.

Le retrait du cahier des charges se fera sur présentation de la quittance du paiement de la somme de trois mille (3000,00) dinars auprès du trésor de la wilaya d'Alger compte n°402 001/13.

Contenu du dossier de soumission :

A-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés personne morale
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 02 du présent cahier des charges à savoir :
 - Capacité professionnelle :** certificat de qualification et de classification professionnelle, catégorie (III et plus) activité principale **Travaux bâtiment**.
 - Capacité financière :** ayant un minimum de chiffre d'affaire la moyenne des trois dernières années de 20 000 000.00 DA ou plus . Et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts ou C20.
- Capacités techniques :**
 - **Moyen matériels :** 01 Rétro chargeur
 - **Moyens humaines :** Ingénieur ou master 2 (génie civil ou travaux publics) .
 - **Références Professionnelles :** ayant réalisé au moins 01 projets similaire

B-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: Un **Mémoire Technique justificatif** détaillé (selon cahier des charges) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- le planning des travaux.

C-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées avec mention

* **Dossier de Candidature * Offre Technique * Offre Financière** selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, adressée à Monsieur le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Zeralda comportant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales

n° 08/2017

Travaux d'Aménagement Urbain au niveau du Giratoire de la Protection Civil - Commune de ZERALDA-

Le délai de préparation des offres accordé aux soumissionnaires est de dix (10) jours à partir de la première publication dans le BOMOP et la presse nationale

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus le dernier jour du délai de préparation des offres heure limite de dépôt des offres à 12H00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis se fera le même jour à 13H00, cet avis est considéré comme une invitation à la présence à la séance d'ouverture

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Trois (03) Mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 19:55
L'arme fatale
Réalisateur : Rob Seidenglanz
Avec : Damon Wayans , Clayne Crawford



L'équipe enquête sur le meurtre d'un jeune homme d'origine asiatique, retrouvé une balle dans la tête. Alors qu'ils poursuivent un suspect, Riggs et Murtaugh interfèrent dans une affaire suivie par l'agente Karen Palmer, membre de la brigade des stupéfiants. Leur collaboration forcée ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Dans le même temps, Murtaugh se retrouve seul à la maison avec sa plus jeune fille.

france 2 20:00
Secrets d'histoire
MAGAZINE HISTORIQUE - 85 ÉPISODES



Le palais de l'Élysée, à Paris, a suscité envies, passions et batailles politiques, mais il a aussi abrité, depuis sa construction au début du XVIIIe siècle, de fortes personnalités. Tout à la fois cœur du pouvoir politique et vitrine de la France, avec ses artisans et leur savoir-faire, l'Élysée est un palais hors du commun entouré d'un magnifique parc de deux hectares qui jouxte les Champs-Élysées. De l'abdication de Napoléon Ier, dans le salon d'argent, aux légendaires conférences de presse du général de Gaulle, dans la somptueuse salle des fêtes, du rituel hebdomadaire du conseil des ministres dans le salon Murat au bureau du président de la République, chacune des pièces de ce monument mythique porte la marque de ses occupants successifs.

france 3 19:55
La vie devant elles
Réalisateur : Gabriel Aghion
Avec : Stéphane Caillard, Alma Jodorowsky



Alma, bouleversée, se confie à Rodolphe : elle a découvert que son père a participé au braquage d'une bijouterie avant de mourir. En outre, sa mère, séparée de Vilson, est de retour à Chambries. Solana a rendez-vous à Paris pour obtenir un prêt auprès de la banque afin d'acheter une presse à impression. Caro apprend que Fadi et Solana se connaissent.

CANAL+ 20:00
Julieta
Réalisateur : Pedro Almodovar
Avec : Emma Suarez, Adriana Ugarte
Date de sortie : 18 mai 2016



Sur le point de quitter définitivement Madrid, Julieta, professeure de 55 ans, rencontre par hasard Bea, une amie d'enfance de sa fille Antia. Bea a rencontré Antia quelques jours plus tôt. Julieta décide d'écrire à sa fille à propos d'un secret trop douloureux pour être révélé. Une fois sa confession écrite, elle ne sait où l'envoyer. Sa fille l'a quittée à l'âge de 18 ans et, depuis une douzaine d'années, Julieta n'a plus la moindre nouvelle d'elle. Elle l'a cherchée par tous les moyens possibles mais les résultats de cette recherche confirment qu'Antia reste pour elle une parfaite inconnue...

6 20:00
Le meilleur pâtissier : les professionnels
JEU - 4 épisodes



Cette troisième semaine de compétition oppose quatre nouvelles brigades de pâtissiers professionnels : l'Oiseau Bleu, le Palais de la Major, le Trident des Armées et les SudCrés. La traditionnelle épreuve des 100 gâteaux individuels les amène à moderniser et sublimer l'opéra et la charlotte, deux grands classiques. Les candidats doivent ensuite donner vie à une nouvelle pièce artistique en croquebouche sur le thème de la science-fiction. Dans le décor qu'elles ont conçu, les brigades sont contraintes d'intégrer une version sublimée du saint-honoré. Au terme de ces deux épreuves, la brigade jugée la plus convaincante remportera une place pour la grande finale.

Jeux

Samourai-Sudoku N°1579

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		8	9	6				
	2		5		9			
9			7			4		
1							4	
6	4	9		1	3	7	2	
5							9	
	8		3		2			
	6		4		1			
		6	8	1				

			5	6	1			
			6		2		5	
	1			7			3	
1								6
2	6	9		5		3	7	4
3								2
	3			1				2
		9			7	9		1
					2	8	7	

			8	4			6	9	
							7	6	
						1		7	

			1	2	7				
	3		9		2				
1		3			6				
3							2		
9	2	5		1	4	8	6		
8								3	
	3		5						2
	7		4		8				
		2	7	9					

					3	6	5		
			5		4		8		1
	3				8		1		9
		8							1
	4	5	3		7		8	6	9
		9							7
			3			5			2
			2		3		9		
					7	2	6		

Citation



"Les conneries c'est comme les impôts, on finit toujours par les payer."

* Michel Audiard

Mots croisés N°1579

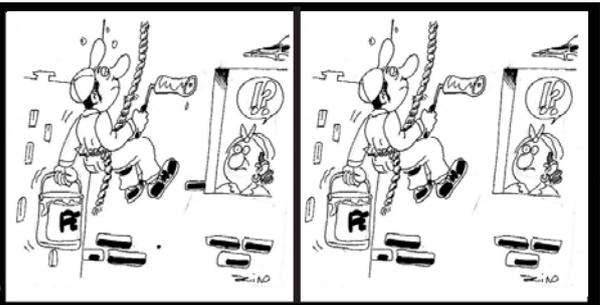
Verticalement :

Horizontalement :

1. Infraliminaire
2. Imposés
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-L. de canton de la Charente-Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêchés de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verberaire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-L. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl)
11. Algu - Code télégraphique
12. Evêque de Césarée - Ecrivain américain
1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Eléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-L. de canton de l'Ain
11. Note - Epreuve de l'attraction pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Terreurs



JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE/BOXE : «Le niveau de la compétition est très relevé»

L'entraîneur en chef de la sélection algérienne masculine de boxe, Brahim Bedjaoui, a estimé hier à Bakou que le niveau du tournoi de boxe des 4es Jeux de la solidarité islamique (JSI) est «très relevé», en présence de pugilistes de renommée mondiale, voire olympique.

«La sélection algérienne prend part aux toutes islamiques avec une équipe totalement remaniée, composée de jeunes boxeurs dont c'est la première participation à une compétition d'envergure internationale», a déclaré à l'APS, Brahim Bedjaoui.

À l'issue de la quatrième journée des qualifications du tournoi de boxe, six pugilistes algériens sont déjà éliminés de la compétition, une «déception» pour l'entraîneur national qui s'est montré «surpris» par ces résultats, lui qui misait sur ces jeunes boxeurs pour honorer les couleurs nationales. «Avant de participer aux JSI-2017 de Bakou, je savais très bien que le niveau allait être relevé en présence des boxeurs azéris, ouzbeks et kazakhs. Je suis surpris par la manière avec laquelle nos six jeunes boxeurs ont été éliminés. C'est une déception pour eux et pour le staff technique», a-t-il dit. Pour l'entraîneur national, quatre boxeurs «ont été victimes de l'impartialité des juges-arbitres», alors que la sortie d'Hichem Métiéji et Hamza Bueguerni est «tout à fait logique et juste».

«Je n'ai pas l'habitude de parler de l'arbitrage, mais je dis et je le redis, les boxeurs Belaribi, Boudia, Toudjine et Litim ont été purement et simplement lésés par les juges-arbitres. C'est

tellement flagrant que je ne peux pas admettre cette mascarade», a estimé Brahim Bedjaoui.

Répondant à une question sur l'absence des cadres de l'équipe au rendez-vous de Bakou, à l'image de Chadi, Benchebla et Fliissi, l'entraîneur en chef a déclaré que «ces pugilistes ont carrément refusé de participer à ces toutes». «J'ai sélectionné 24 boxeurs pour le stage qui s'est déroulé à Tikjda, mais j'étais surpris par l'absence des cadres de l'équipe. Ils ont préféré faire l'impasse sur cette compétition parce qu'ils savent très bien que le niveau des boxeurs présents ici à Bakou est très relevé», a-t-il pesté.

Il a également appelé les responsables de la Fédération algérienne de boxe (FAB) à faire confiance à ces jeunes boxeurs, tous champions d'Algérie, pour construire l'avenir de la boxe algérienne, prenant l'exemple de la France qui a participé aux Jeux méditerranéens 2013 à Mersin (Turquie) avec une jeune équipe sans faire



de résultats. «Mais leur travail a porté ses fruits aux JO-2016 avec deux médailles d'or à la clé».

«Ces jeunes sont l'avenir de la boxe algérienne et il faut leur donner une chance pour qu'ils puissent atteindre le niveau escompté. Les cadres de l'équipe, à l'image de Chadi, Benchebla et Bouloudinat ont atteint leurs objectifs et il est temps de penser à la relève», a conclu Brahim Bedjaoui. Mardi, les boxeurs Oussama Mordjane (52 Kg), Chemsidine Kramou (64 Kg) et Khelifa Mimouh (81 Kg) feront leur entrée en lice pour le compte des quarts de finale.

JSI-2017/JUDO (PAR ÉQUIPES) : L'Algérie en finale messieurs, les filles disputeront la finale de bronze

La sélection algérienne masculine de judo affrontait l'Azerbaïdjan hier à Bakou en finale par équipes du tournoi de judo des Jeux de la solidarité islamique (JSI-2017) qui se déroulent en Azerbaïdjan (12-22 mai). Pour se qualifier en finale, les Algériens ont battu en quarts l'Arabie Saoudite (4-1), puis les solides Kazakhs en demi-finales. Abderah-

mane Benamadi, Lyes Bouyakoub, Houd Zourdani et Nadjib Temmar ont montré une grande volonté, arrivant à gagner le même nombre de combats que leurs adversaires (2-2).

L'Algérie et le Kazakhstan ont été départagés aux points (20-14). «Bravo à nos athlètes qui ont réussi à écarter une équipe composée de judokas qui ont un ni-

veau mondial. Nous devons notre qualification aux deux ippon contre un waza-auri en faveur des Kazakhs. Pour la finale, les Azéris évoluant, devant leur public, seront favorisés, mais nous n'allons rien lâcher», a déclaré à l'APS le sélectionneur national, Yacine Silini.

En revanche, l'équipe féminine, composée de Ratiba Tariket, Sonia Asselah,

Kaouther Ouallal et Amina Belkadi disputera la finale de bronze face à l'Ouzbékistan. En individuel, l'Algérie a remporté samedi et dimanche 10 médailles (1 or, 3 argent, 6 bronze), terminant le tournoi de judo à la 3e place au classement général derrière l'Azerbaïdjan (6 or, 7 argent) et la Turquie (3 or, 4 argent, 6 bronze).

JUDO (PAR ÉQUIPES) : La sélection algérienne masculine en argent

La sélection algérienne masculine de judo a perdu sa finale par équipes face à l'Azerbaïdjan (3-2) hier à Bakou se contentant de l'argent des 4es Jeux de la Solidarité islamique (JSI-2017) qui se déroulent en Azerbaïdjan (12-22 mai).

Les Algériens, vainqueurs des Ouzbeks en demi-finale, n'ont cédé la médaille en vermeil qu'à l'issue du dernier combat disputé par Nadjib Temmar.

L'équipe formée également de Abderahmane Benamadi, Oussama Djeddi et Houd Zourdani a bien résisté devant des adversaires portés par leur public en présence du Chef de l'Etat Azéri, Ilham Heydar Aliyev.

Djeddi s'est même permis le luxe de battre par ippon le N.1 mondial et vice champion olympique de la catégorie des moins de 73 kg, Orujov Rustam.

Le staff technique national a salué le rendement et surtout le courage des judokas qui n'ont pas «tremblé».

«Nos athlètes ont fourni une prestation de premier ordre et n'ont épargné aucun effort pour l'emporter. Le titre est revenu à l'équipe du pays hôte qui est à féliciter elle aussi», a déclaré à l'APS le sélectionneur national messieurs, Yacine Silini. La médaille de bronze par équipes (messieurs) est décrochée par Turquie après sa victoire contre le Kazakhstan.

En revanche, l'équipe féminine algérienne constituée de Ratiba Tariket, Sonia Asselah, Moussa Meriem et Amina Belkadi s'est inclinée en finale pour le bronze face à l'Ouzbékistan (3-2). La Turquie a remporté l'or grâce à sa victoire devant l'Azerbaïdjan.

En individuel, l'Algérie a remporté samedi et dimanche 10 médailles (1 or, 3 argent, 6 bronze) terminant le tournoi de judo à la 3e place au classement général derrière l'Azerbaïdjan (6 or, 7 argent) et la Turquie (3 or, 4 argent, 6 bronze).

OPOW DE KHEMIS-MILIANA Finale nationale du Danone Nations Cup

«Les enfants de Jijel représenteront l'Algérie aux USA»
«The American Dream is coming !!!»

C'est la 15ème édition du tournoi national de football de la Danone Nations Cup des U12, organisé par Danone à l'OPOW de Khemis Miliana dans la wilaya d'Ain Defla. C'est la plus grande compétition de football au monde pour les garçons de 10 à 12 ans.

Le rêve cette fois-ci est devenu une réalité plus que jamais avec une victoire de l'équipe de la sûreté nationale de Jijel qui s'est qualifiée devant l'équipe de football Nazla de Ouargla avec un score de (2 à 0), en présence du wali d'Ain Defla, Aziz Benyoucef, et les autorités civiles et militaires. «Les équipes participantes issues de différentes wilayas ont disputé leurs rencontres d'une durée de 15 minutes matches, tout au long de la journée. Une organisation impeccable, nous tenons à remercier le wali d'Ain Defla et tous les collaborateurs de la DJS», explique Laroum Boualem, le directeur technique de la compétition.

«Pour les équipes, il s'agit de l'Académie de Souk Ahras, d'Oran, d'Ain Defla, école maison de jeunes d'Adrar, Batna, école de Sûreté nationale de Jijel, école de football Nezla Touggourt, Sport scolaire de Jijel, de Boumerdes, Cadets de Tiaret, AC Boumerdes, Maahib Bechar, sport pour tous Biskra et de Jijel, les lauréats meilleurs joueurs d'Alger, d'Annaba, Tissimsilt et Tiaret» ajouta-t-il.

«Nous avons guettés plusieurs talents durant ces compétitions, nous espérons que les responsables puissent retenir quelques jeunes qui auront leur mot à dire dans les années prochaines». Pour M. Zakari Sayah, Responsable de la Communication Interne et Externe et porte-parole de Danone Djurdjura Algérie, nous a dit : «La Danone Nations Cup est également une opportunité de faire vivre aux enfants une expérience inoubliable et riche en s'appuyant sur des animations auxquelles ils participent tout au long de la journée, car avec cette initiative, nous avons pu toucher plus de 100.000 enfants».

«Avec nos ateliers nutrition, nous partageons notre mission qui consiste à sensibiliser les jeunes joueurs aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée accompagnée d'une pratique sportive régulière, c'est notre objectif principal».

L'équipe de Sûreté nationale de Jijel qui a remporté cette 15ème édition de la DNC 2017, ira l'automne prochain aux États-Unis pour disputer la finale mondiale qui rassemblera plus de 500 jeunes footballeurs issus de 32 pays. Les rêves sont devenus réalités «So let's speak American English to play football in USA!!!».

Salim Ben

HANDISPORT - ATHLÉTISME/CHAMPIONNAT NATIONAL: Plus de 500 athlètes annoncés au rendez-vous d'Alger

Plus de 500 athlètes (messieurs et dames) dont des champions du monde sont attendus au stade annexe du complexe Mohamed-boudiaf (Alger) du 17 au 19 mai, pour animer les différents concours et épreuves du Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport, saison 2016-2017.

Pour certains, l'objectif est de confirmer leur statut d'athlète d'élite et pour d'autres, celui d'arracher une place en équipe nationale en vue des prochaines échéances internationales.

Le Groupement sportif des Pétroliers (GSP), avec 65 athlètes, vient en tête en termes de participants, avec notamment ses internationaux Nassima Saïfi, Safia Djala, Mohamed Berrahal, Madjid Djemai et Kamel Kardjena entre autres.

Ils tenteront, avec leur expérience, de confirmer la domination, depuis longtemps, de leur club en matière de titres et médailles.

L'Association sportive de la Sûreté nationale (ASSN) vient en seconde position en nombre d'athlètes engagés avec 25 sportifs, conduits par le chevronné Mounir Bakiri.

Les associations Handisport Elan-sar Sétif, avec deux chefs de file, les frères Baka (Abdelatif et Fouad) et 20 athlètes sur la ligne de départ, l'Espoir handisport Béjaïa (20 athlètes), Mechaâl Abtal Bir Mourad Raïs (16 athlètes, conduits par Bentria Firas, Samira Guerioua et Bakhta Benallou), Aurès Tahadi Batna handisport (12 athlètes «prometteurs», à l'image de Mohamed Madjid Amchi et Mounia Gasmî), ou encore le Chabab Nécira Nounou d'Alger et son champion paralympique, Samir Nouioua, devraient être, entre autres, les équipes les plus en vue pour se disputer les premières loges et les titres qui seront mis en jeu.

«Le championnat d'Algérie, version 2017, sera aussi important que les précédents, vu les titres mis en jeu, l'évaluation du niveau des athlètes, surtout les paralympiques, à l'approche des Mondiaux de Londres, mais aussi du point de vue de la détection des jeunes talents susceptibles de renforcer les rangs des athlètes d'élite», a expliqué le Directeur technique national (DTN) adjoint, Saïd Saïd. Côté organisationnel, la Direction

de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération algérienne handisport (FAH), bien menée par Kamel Benhabib et Derradji Harek, veille à ne rien laisser au hasard, «puisque'il s'agit de la fête de l'athlétisme, la discipline phare du handisport».

«La fédération s'attèle à offrir aux participants le meilleur cadre organisationnel. Une bonne mise en place des outils techniques nécessaires et la présence d'un nombre très important d'officiels nous facilitera les choses et nous permettra de mettre à l'aise les athlètes afin de s'affirmer sur le terrain», a souligné Benhabib.

Et pour assurer les homologations des performances enregistrées, les outils nécessaires seront sur le terrain, à l'image du ruban d'acier (pour les lancers) et la photo-finish (pour les épreuves).

Le programme propose durant les trois journées de compétition (matin et après-midi) des concours de poids, club, disque, javelot et longueur et six épreuves (100m, 200m, 400m, 800m, 1500m et 5000m) pour toutes les classes et types d'handicap.

TOURNOI INTERNATIONAL HANDI-BASKET D'AGADIR: Participation de cinq équipes dont El-Harrach et Boufarik

Le traditionnel tournoi international handi-basket d'Agadir, dans sa 3^e édition, s'est ouvert hier, avec la participation de cinq équipes dont CR El Harrach et Boufarik, représentant l'Algérie, et habituées à marquer leur présence dans ce tournoi, révèle le site de la Fédération marocaine handisport.



Outre les deux représentants algériens qui s'affrontent en match d'ouverture, le tournoi regroupe également, l'équipe nationale marocaine, le club handisport Sousse (Tunisie) et le club de Gennevilliers de Lille (France).

L'édition-2016 du tournoi international handi-basket d'Agadir avait regroupé des sélections na-

tionales, puisqu'il intervenait dans l'année paralympique (Jeux Paralympiques), et il avait sacré la sélection algérienne qui préparait les jeux de Rio.

Le tournoi avait réuni, outre l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Irak, le Koweït et l'Arabie saoudite.

En marge de l'édition-2017, la Confédération africaine handi-basket tien-

dra une réunion de travail présence des membres du bureau exécutif, pour passer en revue les différents points inhérent à la discipline et arrêter un plan d'action pour le mandat paralympique (2017-2020).

La réunion sera prési-

dée par le patron de l'instance continentale, le Marocain Hamid Aouni en présence des membres du BE, entre autres, l'Algérien Rabah Halimi (ex vice président), les Sud-africains, Charles Sanders et Lolita Keera, et l'Egyptien Abdelaziz Mahmoud.

Hier 15 mai:

18h00 : Handisport Sousse - Equipe du Maroc
20h00 : El Harrach - Boufarik

Aujourd'hui 16 mai:

9h00 : Gennevilliers - Handisport Sousse
11h00 : Maroc - Boufarik
15h00 : El Harrach - Gennevilliers
17h00 : Boufarik - Handisport Sousse

Demain 17 mai:

9h00 : Maroc - El Harrach
11h00 : Boufarik - Gennevilliers
15h00 : Handisport Sousse - El Harrach
17h00 : Maroc - Gennevilliers

Jeudi 18 mai : demi-finales:

15h00 : 2^e contre - 3^e
17h00 : 1^{er} contre - 4^e

Vendredi 19 mai : repos

Samedi 20 mai:

10h00 : match classement (3^e et 4^e place)
17h00 : FINALE.

ÉQUITATION :

Concours régional équestre du grand prix B de saut d'obstacles les 19 et 20 mai à Oran

Le concours régional de saut d'obstacles du grand prix B aura lieu les 19 et 20 mai au centre équestre "Antar Ibn Cheddad" d'Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

Huit épreuves sont au programme de cette manifestation hippique de deux jours, organisée conjointement par les deux clubs équestres d'Oran, "Etrier Oranais" et "El Moughit" en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et avec la participation d'une

centaine de cavaliers de neuf clubs équestres de l'Ouest du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors, titulaires du 1^{er} degré minimum.

La première journée prévoit le déroulement de quatre épreuves s'adressant aux cavaliers juniors et seniors de 1^{er} et 2^eme degrés, montant des chevaux âgés de 5 ans et plus sur des obstacles de 1,10 à 1,30 mètre. Le samedi, ce sera au tour de l'épreuve des cavaliers cadets âgés

de 10 à 14 ans enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus sur des obstacles de 1,05 mètre.

Cette manifestation équestre sera clôturée par l'épreuve du grand prix B réservée aux cavaliers juniors et seniors titulaires de 1^{er} et 2^eme degrés et aux chevaux âgés de 5 ans et plus sur des obstacles de 1,30 m. Cette épreuve reine sera jugée au barème A avec difficultés progressives avec joker.

MOSTAGANEM:

Coup d'envoi du championnat national de tir au pistolet inter-services de police

Le championnat national de tir au pistolet inter-services de police pour la saison sportive 2016-2017 a débuté hier à la salle omnisports "Djamel Bouhras" de la ville de Mostaganem.

Cette manifestation sportive de quatre jours enregistre la participation de 131 concurrents représentant six régions: Ouargla, Béchar, Tamansrasset, Constantine, Oran et Blida.

L'inspecteur régional ouest de police d'Oran le commissaire divisionnaire Mhand Mohamed Si Mhand a souligné, dans une allocution d'ouverture en présence des autorités de wilaya civiles et militaires, que le commandement de ce corps de sécurité accorde une

grand intérêt à la pratique du tir dans ses rangs à partir de la formation de base dans les écoles de la sûreté nationale, partant de l'importance de tels entraînements dans la maîtrise des techniques d'utilisation des armes.

Il a affirmé que cette compétition est une formation continue pour avoir une élite de sportifs pour hisser le drapeau national dans les différentes manifestations sportives.

L'inspecteur régional ouest de police a rappelé la politique adoptée par la DGSN pour promouvoir différentes disciplines qui sont devenues une tradition non pas seulement pour remporter des titres mais pour relever le degré de professionnalisme des

agents de ce corps de sécurité.

Le même responsable a appelé les sportifs à faire preuve de sportivité pour être au niveau des aspirations. Les éliminatoires dans cette compétition se dérouleront lundi et mardi et les finales sont prévues mercredi et jeudi.

Les vainqueurs en individuel et par équipes se

qualifieront pour la coupe du général-major, directeur général de la sûreté nationale, dont la date et la ville qui l'abritera seront connues ultérieurement.

Ce championnat national de tir au pistolet inter-services de police est initié par la DGSN en collaboration avec la direction de la sûreté de wilaya de Mostaganem.

ATHLÉTISME / MEETING DE MONTGERON (800M) : Victoire de l'Algérien Belbachir en 1:47.58

Le demi-fondiste algérien Mohamed Belbachir a remporté, en 1:47.58, le 800m du Meeting de Montgeron, dimanche en France. «La course a été très lente et les conditions climatiques défavorables, en présence notamment d'un vent frontale, qui était assez fort» a expliqué l'entraîneur Amar Bénida dans une déclaration au site officiel de la Fé-

dération algérienne d'athlétisme (FAA). Il s'agit de la deuxième sortie officielle pour Belbachir cette saison, après le Meeting de Djibouti, qu'il avait disputé le 24 mars dernier alors qu'il était en pleine préparation, et pendant lequel il avait réussi un chrono de 1:47.06. Belbachir s'entraîne actuellement avec certains parmi les actuels meilleurs demi-

fondistes algériens, à savoir Yacine Hattat et Mohamed Amine Belferar, qui sont également sous la houlette d'Amar Bénida. Pour préparer les importantes échéances à venir, dont les championnats du monde de 2017 à Londres, ces athlètes ont effectué plusieurs regroupements, en Ethiopie et à Sétif.

TISSEMSILT :

Création d'un club des amis du parc national du cèdre de Theniet El Had

Un club des amis du parc national du cèdre de Theniet El Had (Tissemsilt) a été créé dimanche avec l'objectif de contribuer à la promotion du tourisme et du sport (marche et cyclisme) dans la forêt d'El Medad, a-t-on appris des initiateurs.

En marge du deuxième tournoi national de marche, de cyclisme et de camping qui a pris fin dimanche au parc national du cèdre, le directeur du complexe sportif de proximité (CSP) du village d'Amrouna (Theniet El Had), Zaabit Henni, a indiqué que ce club, basé au niveau du complexe, regroupera des adeptes des sports de marche et de cyclisme de Theniet El Had et des wilayas d'Ain Defla, Médéa et de Chlef.

Ce club, qui sera encadré par des éléments du CSP et de la maison du parc national du cèdre, envisage d'organiser des sessions de formation, des activités sportives et récréatives dans la forêt d'El Medad, ainsi que des virées touristiques et autres, a-t-il ajouté.

Cette initiative a pour objectif de développer la marche et le cyclisme, et à encourager les jeunes à pratiquer le sport et à profiter du tourisme dans cette forêt.

La dernière journée de ce tournoi national de marche, de cyclisme et de camping a été marquée par une soirée d'animation au parc. Le programme de cette manifestation a comporté une course pour les amateurs de cyclisme de montagne au milieu de la forêt de cèdre sur une distance de 20 kilomètres, partant de l'entrée du parc et arrivant à la retenue collinaire de Sidi Abdoun, ainsi qu'une randonnée pedestre sur une distance de 20 km avec pour objectif de faire découvrir des sites naturels pittoresques que recèle la région.

Cette manifestation sportive et touristique a enregistré la participation de plus de 400 jeunes affiliés à des clubs amateurs de cyclisme et de marche en montagne de plus de 20 wilayas.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION A (11E J/MISE À JOUR): IRBB Arréridj - OMS Miliana ce jour à Bordj

Le match en retard de la 11^e journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division A (messieurs), entre l'IRBB Arréridj et l'OMS Miliana aura lieu aujourd'hui à partir de 15h00 à Bordj Bou Arréridj. Cette journée a été marquée par le match entre le WO Boufarik et le GS Pétroliers qui n'est pas allé à son terme mercredi dernier.

Il a été arrêté par les arbitres avant la fin du 2^e quart-temps alors que le WOB menait 25-18. Selon le commissaire du match Nachid Messaoudi, «le match a été arrêté à cause d'une altercation entre les joueurs des deux équipes dans le 2^e quart, ce qui a mené à l'invasion du terrain par les supporters de Boufarik».

Groupe A :

IR Bordj Bou Arréridj - OMS Miliana (mardi à 15h00)

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	22	11
2. WO Boufarik	20	11
3. PS El Eulma	19	12
4. NA Hussein-Dey	18	11
5. IRBB Arréridj	17	11
6. CS Gué de Constantine	15	12
7. OMS Miliana	12	10
--. COBB Oran	12	12

Groupe B :

Classement :	Pts	J
1. CRB Dar Beida	24	12
2. O Batna	20	12
3. US Sétif	19	12
4. RC Constantine	19	12
--. NB Staouéli	18	12
6. CSMBB Ouargla	15	11
7. AB Skikda	14	11
8. USM Blida	12	12.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE 2017 (FOOTBALL): L'Algérie et Oman se neutralisent 1-1

La sélection olympique algérienne de football et son homologue d'Oman se sont quittées sur un score de parité (1-1), mi-temps (1-1) en match de la troisième et dernière journée du premier tour des Jeux de la Solidarité islamique 2017, disputé lundi à Bakou (Azerbaïdjan).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mohsen El Ghessani (40') pour Oman et Tayeb Meziani (45') pour l'Algérie.

Dans l'autre rencontre du groupe B, la Turquie a battu la Palestine sur le score de 4 à 3, mi-temps (1-3).

L'Algérie termine la phase de poules en tête du groupe B avec 7 points, devant Oman (5 pts). Les deux équipes sont qualifiées pour les demi-finales. Turquie (3 pts) et Palestine (1 pt) sont éliminées.

Résultats de la 3e journée:

Algérie - Oman 1-1
Turquie - Palestine 4-3.

LIGUE 1 (26E JOURNÉE) : L'USM Alger vise la troisième place face au MC Oran

L'USM Alger, auréolé de son entrée en fanfare en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique contre le Ahly Tripoli (3-0), accueille le MC Oran aujourd'hui au stade Omar-Hamadi (17h45) avec l'intention de poursuivre sur sa lancée et surtout accéder à la troisième place au classement qu'occupe l'USM Bel-Abbès avec deux points d'avance sur les Usmistes.

Les protégés de l'entraîneur belge Paul Put, qui restent sur un nul en championnat de Ligue 1 algérienne, veulent ainsi tirer profit de cette 26e journée qui a été marquée jusque-là par les contre-performances du leader, l'ES Sétif et du troisième l'USMBA, tous les deux accrochés par l'USM El Harrach (0-0) et le MO Béjaïa (1-1).

Mais le MCO (8e) ne l'entend certainement pas de cette oreille.

La formation d'Al-Hamri, qui a réalisé lors de la précédente journée sa première victoire en cette phase retour, de surcroît face au leader sétifien (1-0), espère terminer la saison en force.

Un bon résultat à Alger lui permettra d'assurer définitivement son maintien parmi l'élite et d'ambitionner de rattraper les points perdus dans l'optique de terminer au moins à la quatrième place.

Le rendez-vous marquera également le retour de l'ancien-nouvel entraîneur du MCO, le Français Jean-Michel Cavalli au stade Hamadi où il avait dirigé l'USMA en début de saison, avant qu'il ne soit poussé vers la porte de sortie au bout de six matchs.

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	48	26
2). MC Alger	44	25
3). USM Bel-Abbès	42	26
4). USM Alger	40	25
5). JS Saoura	39	26
6). NA Hussein Dey	38	26
7). Olympique Médéa	37	26
8). MC Oran	36	25
→). CR Belouizdad	36	26
10). USM El-Harrach	33	26
11). RC Relizane	29	26
→). DRB Tadjenanet	29	26
13). JS Kabylie	28	26
14). CS Constantine	26	25
15). CA Batna	25	26
16). MO Béjaïa	18	26

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL: Alcaraz : «Nous pouvons nous qualifier au Mondial 2018»

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, l'Espagnol Lucas Alcaraz a estimé que la qualification pour la Coupe du monde 2018 en Russie était encore possible à condition de battre la Zambie lors de la prochaine rencontre comptant pour la troisième journée dans le groupe B.

«Il faut reconnaître que nous ne sommes pas favoris, mais nous devons tout faire pour obtenir le maximum de points et de victoires», annonce l'ancien entraîneur de Grenade, qui considère que la qualification est encore possible.

«Nous allons préparer minutieusement les deux matchs contre la Zambie.

Les joueurs et le staff sont conscients de leurs responsabilités, de la tâche qui les attend et de l'importance de ces deux matchs.

Je suis convaincu que si nous battons la Zambie, nous pourrions nous qualifier», a-t-il affirmé au micro de FIFA.com.

Les Verts ont mal entamé les qualifications du mondial 2018 dans le groupe du Nigeria, du Cameroun et de la Zambie.

Après un nul (1-1) à domicile face aux Lions Indomptables puis une défaite (3-1) face au Nigeria, les partenaires de Ryad Mahrez sont dos au mur et condamnés à remporter les quatre derniers matchs dont les deux prochaines contre la Zambie pour espérer se qualifier pour une troisième Coupe du Monde d'affilée.

Encore faudra-t-il ensuite enchaîner avec de bonnes performances contre le Nigeria et le Cameroun, champion d'Afrique.

Mais le technicien andalou reste serein.

«Si nous arrivons au dernier match avec un mental élevé et une confiance retrouvée grâce à une série de victoires, nous affronterons nos adversaires avec davantage de confiance», estime-t-il.

Avant de reprendre les qualifications du mondial 2018 fin août, les Verts ont un match important en qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2019. «Je me suis préparé à rencontrer le Togo en rassemblant des informations sur les matchs précédents, mais aussi sur nos joueurs», précise-t-il, conscient qu'avec les Ryad Mahrez, Yacine Brahimi et autres Sofiane Feghouli et Nabil Bentaleb, l'Algérie possède de solides atouts.

«Mais il faut mettre ces talents individuels au service du collectif et tout sera plus facile sur le terrain», prévient l'Espagnol.

«Nos joueurs veulent faire oublier leurs résultats négatifs de la Coupe d'Afrique 2017 et cela nous facilitera la tâche».

Cette mission sera-t-elle rendue plus difficile par le fait qu'Alcaraz ne possède



aucune expérience africaine ni du climat particulier de ce continent ? «J'ai entraîné de nombreux joueurs africains et plusieurs joueurs algériens.

Et en ce qui concerne le climat, il est aussi chaud en Andalousie et similaire à celui de l'Afrique», répond-il à ceux qui doutent de ses capacités d'adaptation.

L'Algérie disputera son

premier match sous la conduite de son nouveau sélectionneur espagnol le 6 juin prochain à Blida contre la Guinée en amical avant d'accueillir les Eperviers du Togo le 11 juin, également au stade Mustapha-Tchaker de Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la CAN-2019 dont la phase finale aura lieu au Cameroun.

Les matchs officiels de l'Algérie en 2017

Qualifications pour la CAN-2019 Algérie - Togo (11 juin)

Qualifications pour la Coupe du Monde 2018
Zambie - Algérie (28 août)
Algérie - Zambie (2 septembre)
Cameroun - Algérie (2 octobre)
Algérie - Nigeria (6 novembre).

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE /FOOTBALL (ALGÉRIE-OMAN 1-1) : Ameer Chafik fait tourner son effectif avant les demi-finales

Le sélectionneur de l'équipe nationale olympique (U23) Ameer Chafik a exprimé sa satisfaction du rendement des remplaçants alignés contre Oman (1-1) hier au stade Azal Arena de Bakou, pour le compte de la 3e et dernière journée (groupe B) des Jeux de la Solidarité islamique (JSI-2017) qui se déroulent en Azerbaïdjan.

Les Verts ont gagné leurs deux premières rencontres devant la Turquie (2-1) et la Palestine (1-0). Ils terminent en tête de leur groupe avec 7 points devant Oman (5 pts).

Les deux sont qualifiées pour les demi-finales.

La Turquie (5 pts) et la Palestine (1 pt) sont éliminées.

«J'ai profité de ce match pour reposer les titulaires pour donner la chance au reste du groupe qui a donné satisfaction.

Les joueurs alignés ont démontré qu'il pouvaient eux aussi prendre des places dans le Onze de départ.

C'est une bonne chose pour l'équipe», s'est félicité l'entraîneur national à l'issue de la rencontre.

L'Algérie s'est déplacée à Bakou avec une équipe jeune pour préparer les Jeux olympiques 2020 à Tokyo.

«Sincèrement, vu l'âge de la majorité des joueurs, notre objectif était de jouer le rôle d'outsider dans ce groupe.

Terminer les qualifications en tête nous donne beaucoup d'espoir pour

l'avenir de cette équipe « estime Chafik. Interrogé sur l'adversaire des Verts en demi-finale prévue jeudi, le coach national a indiqué qu'il n'avait pas de préférence car à un match de la finale toutes les équipes se donnent à fond.

«Affronter l'Azerbaïdjan ou le Maroc ne change pas vraiment grand-chose.

Ce qui est plus important par contre c'est la forme et l'état d'esprit de mon équipe qui doit jouer à fond sans trop penser au score final qui j'espère concrétisera nos efforts», a-t-il ajouté.

La première demi-finale se jouera à 09h30 et la seconde à 15h30 (heure algérienne). La finale se jouera le 21 mai à 17h00.

CHAMPIONNAT D'ITALIE : Ghoulam dans l'équipe type de la 36 journée

L'international algérien de Naples Faouzi Ghoulam, auteur d'un match plein contre le Torino (5-0) dimanche, figure dans l'équipe type de la 36e journée du championnat d'Italie de football (Serie A), établie par le site spécialisé WhoScored.

Le latéral gauche algérien a largement contribué au succès des Napolitains en déplacement à Turin en match comptant pour

la 36e journée. L'ancien Stéphanois était à l'origine du quatrième but de son équipe : un centre puissant de l'Algérien est coupé par l'Espagnol José Callejon au second poteau (76').

C'est sa huitième passe décisive de la saison en Serie A, sa 11e toutes compétitions confondues.

À la faveur de cette victoire, Naples consolide sa 3e place en championnat d'Italie de première divi-

sion, à une longueur de la Roma (2e).

En fin de contrat avec Naples en juin 2018, Faouzi Ghoulam est convoité par plusieurs clubs européens entre autres le Paris Saint-Germain.

Mais d'après les informations de Tuttosport, le club italien et le joueur algérien seraient tout proche d'un accord.

APS



BADSTUBER QUITTE LE BAYERN MUNICH

Le défenseur international allemand de 28 ans avait été prêté, avec option d'achat, par le Bayern à Schalke 04 cette saison. Jeudi, les Königsblauen avaient annoncé qu'ils ne comptaient pas lever l'option d'achat. Mais Badstuber ne poursuivra pas sa carrière au Bayern, où son contrat expire fin juin.



CR7, TROIS MATCHES AVANT LA QUARANTAINE ?

CR7 se remet à rêver de performances qui lui ont longtemps paru inaccessibles cette saison. Ses 37 buts marqués en 43 matches pourraient ainsi lui permettre d'atteindre la barre des 40 buts toutes compétitions confondues pour la septième saison d'affilée. Il faut remonter à l'exercice 2009/10, le premier de l'international portugais au Real Madrid, pour trouver trace d'un total inférieur (34 réalisations en 46 matches à cause d'une blessure). Cristiano Ronaldo a donc encore trois rencontres, deux en championnat et la finale de la Ligue des champions, pour trouver le chemin des filets à trois reprises. Un objectif largement dans ses cordes.

Özil évoque son avenir

« Comme je l'ai déjà dit par le passé, ce qui est important c'est l'équipe, pas mon cas personnel ou celui d'un autre joueur. On se concentre sur Arsenal, nous avons de gros matches à jouer si on veut se qualifier pour la Ligue des Champions, et c'est là-dessus que nous devons nous concentrer. Mon futur, on en parlera à la fin de la saison. Ma priorité aujourd'hui, c'est de finir la saison du mieux possible avec Arsenal ». Au micro de SFR Sport, l'Allemand a une nouvelle fois botté en touche concernant son avenir. Avant de prendre une décision franche, Mesut Özil attendra sûrement de connaître le projet de son club pour les saisons à venir. Quid de la présence d'Arsène Wenger sur le banc des Gunners dans les jours qui viennent et de l'ambition du coach alsacien sur le marché des transferts ?



RANIERI FÉLICITE CONTE POUR SON SACRE

Claudio Ranieri sacré champion d'Angleterre la saison dernière avec Leicester a tenu à féliciter son compatriote Antonio Conte qui a réalisé la même performance avec Chelsea durant l'exercice en cours. « Je suis fier de passer la torche de la Premier League à Antonio Conte, d'un italien à un autre, c'est une grande reconnaissance de notre école d'entraîneurs. Après le conte de fées de mon Leicester, cette magnifique aventure de Chelsea. Ce n'était pas facile de le faire lors de la première tentative, mais Antonio Conte a passé son examen avec des couleurs volumineuses sur ses débuts dans le football anglais », a estimé Claudio Ranieri dans les colonnes de la Gazzetta dello Sport.

OBLACK SERAIT TRÈS COURTISÉ

Jan Oblack, gardien de l'Atlético Madrid est considéré comme l'un des meilleurs à son poste en Espagne. Un statut qui lui vaut d'être courtisé par de nombreux clubs. Miha Mlakar, l'agent du Joueur s'est confié à ce sujet au cours d'une interview accordée à Goal. « C'est trop tôt pour en parler, car pour l'instant il reste plusieurs matches de championnat. Mais ce qui est sûr c'est que comme je l'ai déjà dit, le meilleur gardien du monde intéresse plusieurs clubs. En particulier deux clubs qui sont très intéressés », a-t-il affirmé.

Torino: Le président dézingue Joe Hart

Prêté cette saison par Manchester City sur l'insistance d'un Pep Guar-

diola qui ne comptait pas sur lui chez les Citizens, Joe Hart ne devrait pas être conservé par le Torino à l'issue de ce prêt. La faute aux très nombreuses erreurs commises tout au long de la saison et que n'a pas hésité à pointer du doigt son propre président, Urbano Cairo, au micro d'Eurosport. "Hart a commis quelques erreurs, surtout dans ses sorties. Il est un gardien important. Nous ne nous attendions probablement pas à autant d'erreurs d'un international anglais... Même s'il a fait de bonnes choses aussi..." a ainsi déploré le dirigeant piémontais. Joe Hart risque bien de devoir se trouver un nouveau club durant l'été.

Willian veut rester

L'ailier brésilien Willian, pisté notamment par Manchester United, a annoncé vouloir rester à Chelsea.

Willian a réalisé une saison satisfaisante sous le maillot de Chelsea, même s'il n'a pas été toujours titulaire et ses dirigeants souhaitent le conserver. Le Brésilien est en effet devenu un joueur important aux yeux d'Antonio Conte. Les Londoniens comptent donc sur Willian et c'est pourquoi ils sont prêts à résister à toute offre le concernant durant le mercato 2017.



ALGÉRIE-MALI: Signature d'un protocole de coopération dans le domaine juridique et judiciaire

L'Algérie et le Mali ont signé dimanche à Alger un protocole de coopération dans le domaine juridique et judiciaire.

Ce protocole a été signé par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh et son homologue malien, Mamadou Ismaïla Konate.

A l'issue de la cérémonie de signature, M. Louh a affirmé que ce protocole constituait "un nouveau jalon visant l'échange d'expériences et le renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Mali dans le domaine juridique et judiciaire, notamment en matière d'accélération de l'exécution des commissions rogatoires".

Le ministre a annoncé que des experts algériens devraient se rendre ultérieurement à Bamako, en vue d'assister leurs homologues maliens dans le processus de modernisation du secteur de la Justice, à travers l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris pour la délivrance du casier judiciaire, outre l'organisation de sessions de formation au profit des juges antiterroristes des deux pays et l'échange d'expériences.

Dans ce contexte, M. Louh a mis l'accent sur l'impérative mise à jour de la convention, signée entre l'Algérie et le Mali en 1983, afin de l'adapter aux nouveautés enregistrées dans le domaine juridique et judiciaire.

Il a appelé, en outre, au renforcement de la coopération bilatérale, d'autant que la situation actuelle exige "la conjugaison des efforts en vue de relever les défis sécuritaires et à leur tête la lutte contre le terrorisme et le tarissement de ses sources de financement en particulier dans la région du Sahel, ainsi que la nécessité de lutter contre le criminalité, sous toutes ses formes".

Le dard des Sceaux a passé en revue les efforts consentis dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme, rappelant dans ce sens les principaux volets de l'approche globale adoptée par l'Algérie en matière de lutte antiterroriste et l'importance de la coopération internationale dans ce domaine.

M. Louh a évoqué les étapes franchies par l'Algérie en matière de réforme et de modernisation de la Justice et l'adaptation de son système juridique avec les nouveautés enregistrées à l'échelle internationale, soulignant "le grand intérêt accordé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la consécration de ces réformes pour l'édification de l'Etat de droit".

Le ministre malien a exprimé la disponibilité de son pays à élargir les domaines de coopération bilatérale, notamment le domaine judiciaire, et la volonté de tirer profit de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme.

Il a également mis en avant l'importance de "la formation continue des juges antiterroristes, et des agents de la Police judiciaire et ceux de la police des frontières".

Le ministre malien a insisté, en outre, sur l'importance de la coordination et de la coopération bilatérale dans la lutte antiterroriste, préconisant "davantage de vigilance".

Après avoir salué l'expérience "réussie" de l'Algérie dans la modernisation du secteur de la Justice, M. Mamadou a souligné "l'impact positif de cette modernisation sur la gestion des différents secteurs au Mali, notamment au volet financier".

Accompagné du ministre de la Justice, M. Mamadou a visité le centre de personnalisation de la puce de signature électronique où il a reçu des explications sur le fonctionnement de cette structure et les facilités administratives offertes au citoyen.

APS

1^{RE} SESSION DU MÉCANISME DE L'UA DE COOPÉRATION POLICIÈRE L'Algérie élue pour présider l'Afripol

L'Algérie a été élue hier pour présider le Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale se tient Alger du 14 au 16 mai, a indiqué le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui.



«La première assemblée générale de l'Afripol s'est ouverte à Alger avec l'élection du bureau du congrès et l'Algérie a été choisie pour diriger Afripol pour une durée de deux ans», a expliqué M. Chergui dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette assemblée.

Il a ajouté que les postes de 2e et 3e vice-présidents sont revenus respectivement à l'Ouganda, au Nigeria et à la République Centrafricaine, alors que le poste de rapporteur a été confié à la Zambie.

Relevant une «présence

forte» des pays africains et d'organisations régionales et mondiales à l'AG de l'Afripol, M. Chergui qui s'exprimait en sa qualité de représentant de l'UA, s'est félicité des acquis réalisés par ce Mécanisme qui dispose désormais d'un siège à Alger.

Il a également mis en avant les efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) pour doter l'Afripol de moyens nécessaires et modernes permettant à la police africaine de relever les défis de la paix et de la sécurité.

«Nous sommes fiers de cet

acquis et, à ce titre, je remercie, au nom de l'UA, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le gouvernement et le peuple algériens pour ce soutien permanent et continu au service de l'Afrique», a souligné M. Chergui.

L'Algérie, pays de paix et de sécurité

De son côté, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed-Ali Komane, a adressé ses «remerciements» à l'Algérie, «pays de paix et de sécurité», pour avoir abrité les tra-

voux de cette AG. Il a, en outre, souligné le rôle de l'Algérie «qui est toujours présente dans les instances régionales et internationales», soulignant la «grande expérience» de la police algérienne.

M. Komane a, par la même occasion, félicité le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, pour son élection à la présidence de l'Afripol, estimant que c'est «une juste reconnaissance pour les efforts qu'il a consentis en faveur de la paix et de la sécurité et des droits de l'homme».

Le Président Bouteflika distingué pour son engagement pour la concrétisation d'Afripol

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a été distingué dimanche à Alger par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), pour son engagement et son soutien pour la concrétisation du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol).

Cette distinction symbolique a été reçue en son nom par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en marge des travaux de la première assemblée générale du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol).

La DGSN a également remis un cadeau

symbolique à M. Sellal, au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, au ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, au ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

La DGSN a également distingué le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, le directeur exécutif auprès d'Interpol, Tee Mau-

rice et le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ali Komane. Afripol est une organisation de coopération policière africaine visant à améliorer «l'efficacité» des services de police africains à travers l'échange d'informations et d'expériences en matière de lutte contre le crime transnational et le terrorisme. Ce mécanisme se veut une «valeur ajoutée» à la coopération policière régionale et internationale et «une alliance stratégiques» face aux menaces internationales qui pèsent sur un environnement en «constante évolution».

ALGÉRIE-ARGENTINE

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur d'Argentine en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu,

hier à Alger, Ruben Buira, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances accordées en qualité d'ambas-

sadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Argentine auprès de la République algérienne démocratique

et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Bedoui reçoit le représentant personnel de la chancelière allemande

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a reçu hier à Alger M. Jan Hecker, représentant personnel de la chancelière allemande et coordinateur du gouvernement fédéral

chargé des questions de l'immigration. L'audience s'est déroulée en présence du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, du Commandant de la Gendarmerie na-

tionale, le général-major Menad Nouba, et du Directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri.